AU SERVICE DES INTÉRÊTS SUPRÊMES DU PAYS

SAÏD CHANEGRIHA APPELLE À «REDOUBLER D'EFFORTS ET DE PERSÉVÉRANCE »

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION// LUNDI 9 JUIN 2025 // N°1091//PRIX 20 DA

EN QUALITÉ DE MEMBRE FONDATEUR

L'ALGÉRIE REJOINT L'ALLIANCE PARLEMENTAIRE POUR LE CLIMAT

P.5

DES PROJETS TITANESQUES EN COURS POUR 6.400 MILLIARDS DE DINARS

L'ALGÉRIE BÂTIT À GRANDE ÉCHELLE

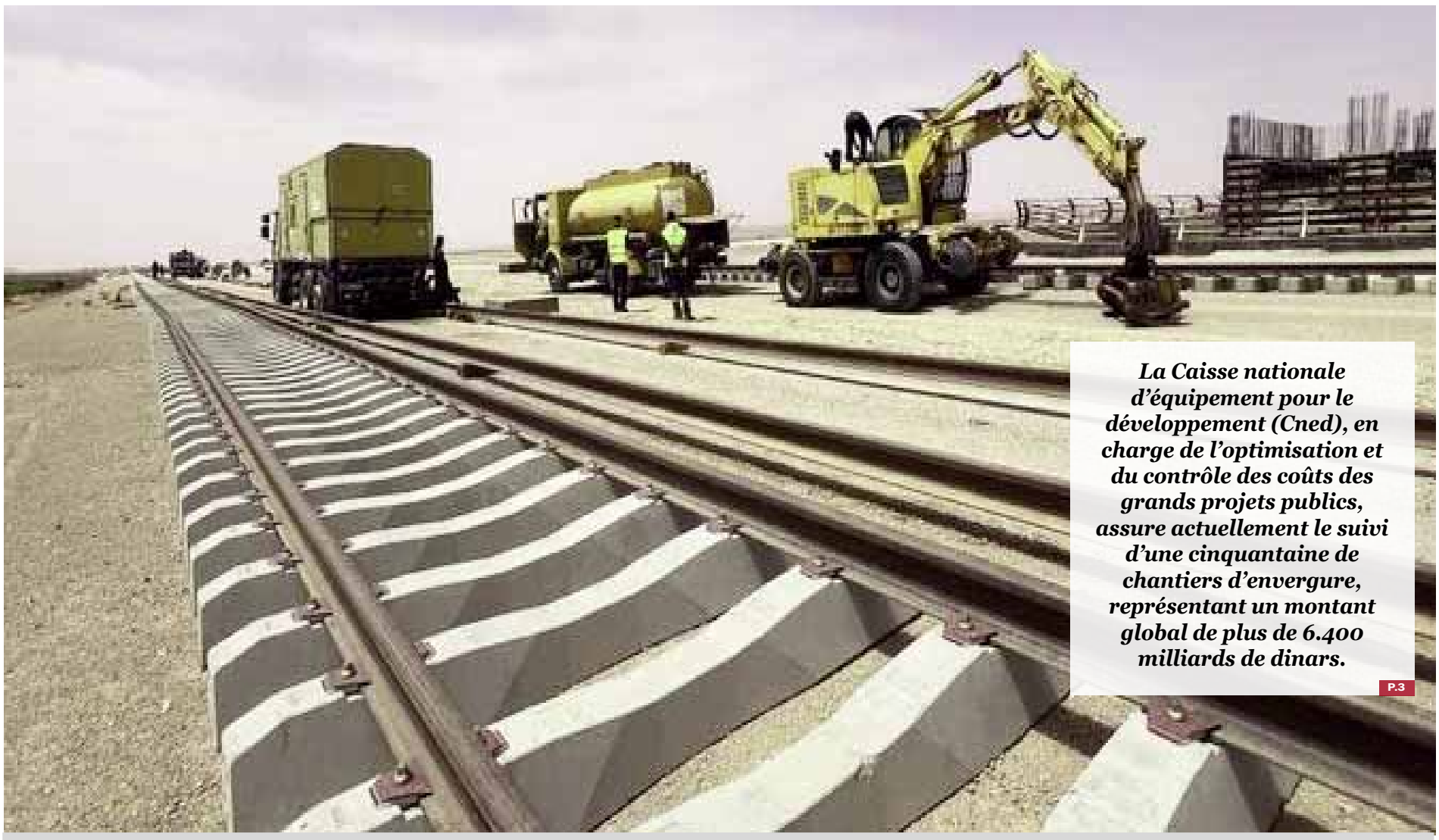

La Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned), en charge de l'optimisation et du contrôle des coûts des grands projets publics, assure actuellement le suivi d'une cinquantaine de chantiers d'envergure, représentant un montant global de plus de 6.400 milliards de dinars.

P.3

SAHARA OCCIDENTAL

LE FRONT POLISARIO APPELLE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À AGIR

P.4

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

LE MARCHÉ LIBYEN, UNE OUVERTURE STRATÉGIQUE POUR LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES

P.2

PREMIÈRE EN AFRIQUE

L'ALGÉRIE COMPTE EXPLOITER AU MIEUX SES GISEMENTS AURIFÈRES

L'Algérie, qui possède les plus importantes réserves d'or d'Afrique, avec des gisements prouvés de presque 174 tonnes, compte exploiter au mieux cette richesse potentielle de son sous-sol, avec notamment la mise en place de partenariats avec des investisseurs étrangers.

P.2

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Le marché libyen, une ouverture stratégique pour les entreprises algériennes

Les exportateurs algériens ont dorénavant comme ligne de mire, sinon comme objectif, d'aller vers le marché libyen des biens de consommation et industriels et de s'y établir durablement, conformément à la politique économique nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures.

Merouane Korso

Le marché libyen, aux portes de l'Algérie, est en effet un débouché important et potentiel pour les producteurs algériens et exportateurs, qui devront bénéficier de tout le soutien du gouvernement et des institutions bancaires pour s'y établir et améliorer les exportations algériennes hors hydrocarbures. C'est en tout cas le vœu et le programme du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, qui avait rencontré mercredi dernier les opérateurs économiques présents sur le marché libyen dans l'objectif de renforcer les exportations de l'Algérie vers ce pays voisin. Un communiqué du ministère indique que cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des consultations continues entamées par le ministre avec les acteurs économiques, s'est tenue en présence du Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, du commissaire général de l'ABEF ainsi que du vice-président du CREA. Lors de la rencontre, le ministre a écouté les préoccupations des exportateurs, notamment les obstacles auxquels ils sont confrontés pour proposer des solutions concrètes en coordination avec les différents secteurs concernés, notamment le secteur bancaire et financier. Le ministre du Commerce extérieur a ainsi affirmé l'engagement de son département à accompagner les opérateurs économiques dans le cadre de la stratégie nationale visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, conformément aux orientations du président de la République qui attache une importance particulière au développement de la dynamique économique et à l'intégration commerciale avec les pays partenaires. ''Le marché libyen constitue une extension naturelle des exportations algériennes'', a indiqué M. Rezig, qui a qualifié ce marché de ''stratégique et prometteur'', soulignant qu'au-delà de la simple exportation de produits, il y a aussi ''la nécessité de construire des partenariats économiques durables avec la Libye''. Le ministre a aussi renouvelé son engagement à créer un environnement propice à la fluidité des échanges commerciaux vers ce marché voisin,

expliquant que ''cela passera par un appui logistique renforcé, une amélioration du cadre réglementaire des exportations, et une meilleure coordination avec les institutions bancaires et financières pour sécuriser les transactions''. Les exportations algériennes vers la Libye portent notamment sur les produits agro-industriels dont le sucre (Cevital), les produits laitiers, les matériaux de construction, l'emballage, et les produits pharmaceutiques. Les exportateurs algériens ont ainsi besoin d'un soutien des autorités, notamment des banques et du ministère du Commerce, pour s'implanter sur un marché en pleine expansion du fait des énormes besoins de la reconstruction en Libye, ainsi que de la féroce concurrence des Tunisiens et des Égyptiens. Et ce n'est pas une surprise si les exportations algériennes vers ce pays ont enregistré un ''boom'' au cours de ces dernières années, soutenues par des initiatives bilatérales visant à renforcer les échanges commerciaux et à diversifier les produits exportés, car les deux pays veulent porter le volume de leurs échanges commerciaux à plus de trois milliards de dollars annuellement. Et les autorités algériennes ont déjà mis en place plusieurs initiatives, dont la réouverture du poste frontalier de Debdeb/Ghadamès et la proposition de réactiver une ligne maritime entre les deux pays. Les douanes algériennes et libyennes sont convenues, lors de la réunion de la commission mixte tenue le 24 décembre dernier à Alger, de renforcer leur coopération bilatérale en matière de circulation des marchandises et de lutte contre la fraude et la contrebande entre les deux pays voisins. Pour l'heure, les exportateurs algériens font le forcing pour s'installer durablement sur un marché libyen où ils ont leur place avec des produits fort convoités, dont les matériaux de construction et les produits agroalimentaires dont certains sont exportés par les Tunisiens sous de fausses marques. Selon un expert algérien et ancien président de l'Anexal, Ali Bey Nasseri, ''ce qui intéresse les exportateurs algériens, c'est la Libye''. ''Le marché libyen peut atteindre entre 200 et 300 millions de dollars dans l'immédiat. Parce que, comme je l'ai déjà mentionné, il y a dans ce marché une très forte demande tant sur les matériaux de construction que sur les produits industriels''. ''La Libye est un marché important pour nous. À titre d'exemple, avant la crise libyenne, la Tunisie exportait vers ce pays pour 2 milliards de dollars de marchandises, dont des produits algériens'', a-t-il rappelé dans un entretien à la radio nationale. Il ajoute, pour marquer l'importance du marché libyen : ''nous avons exporté pour 1,34 milliard de dollars durant les 8 premiers mois de 2020 et 2,9 milliards de dollars pour la même période de 2021. Soit un écart de 1,56 milliard de dollars''. Plusieurs conventions commerciales lient l'Algérie à la Libye, et les deux pays ont déjà tenu des forums économiques pour stimuler les échanges commerciaux. La réouverture du poste frontalier de Debdeb est par ailleurs un geste fort des autorités algériennes en direction des opérateurs économiques nationaux pour leur permettre de prendre d'importantes parts sur le marché libyen.

M.K.

PREMIÈRE EN AFRIQUE

L'Algérie compte exploiter au mieux ses gisements aurifères

L'Algérie, qui possède les plus importantes réserves d'or d'Afrique, avec des gisements prouvés de presque 174 tonnes, compte exploiter au mieux cette richesse potentielle de son sous-sol, avec notamment la mise en place de partenariats avec des investisseurs étrangers tout en laissant la porte ouverte aux investissements nationaux et aux petits investisseurs locaux.

Le potentiel du sous-sol algérien est immense et, en matière de minerai aurifère, les chiffres sont éloquents : le dernier rapport (3 mai 2024) du Conseil mondial de l'or (WGC) positionne l'Algérie parmi les plus importants pays détenteurs d'or, la faisant ainsi entrer dans le groupe des 25 nations qui détiennent les plus grandes réserves aurifères dans le monde. Mieux encore, le pays détient la première place dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) en termes de réserves d'or. Les données du World Gold Council indiquent que l'Algérie détient une réserve d'or estimée à 173,56 tonnes. Une réserve qui la place au 25e rang d'un classement mondial largement dominé par les États-Unis avec ses 8133,46 tonnes, l'Allemagne avec ses 3352,31 tonnes et l'Italie avec ses 2451,84 tonnes. Au niveau africain, l'Algérie se classe en première position en termes de réserves de ce métal précieux, suivie par la Libye (146,65 tonnes), l'Égypte (125,97 tonnes) et l'Afrique du Sud (125,41 tonnes).

Ces réserves algériennes en or représentent actuellement près de 10 milliards de dollars, étant donné que le prix de l'or fluctue sur le marché mondial, comme c'est le cas pour toutes les matières premières. Jusqu'en 2021, la production aurifère en Algérie a atteint 6,8 tonnes, selon les chiffres avancés en mars 2022 par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, cité alors par l'agence de presse officielle APS. M. Arkab avait expliqué que les mines d'or relevant de l'ENOR comptent une réserve géologique de l'ordre de 51 tonnes d'or exploitables, nécessitant « un investissement financier important et des techniques d'exploitation spéciales ». Le ministre a fait savoir que la réserve géologique nationale aurifère est estimée à 124 tonnes. Il a également indiqué que le gouvernement avait « tracé une stratégie pour l'exploitation et la valorisation des richesses en or, dans l'objectif de mettre un terme au phénomène de l'exploitation illégale des minerais d'or dans plusieurs régions du Sud ». Ainsi, l'Algérie compte faire de l'exploitation de ses gisements un segment important de la diversification de son économie et de ses exportations.

Le groupe public Sonarem vient de dévoiler de nouveaux chiffres relatifs aux réserves du pays, notamment en or et en marbre. Dès lors, pour la mise en valeur de ce potentiel, les partenariats à l'international représentent un pilier essentiel dans la démarche du groupe algérien basée sur l'exploitation des ressources minières, leur transformation industrielle et l'amélioration de la gouvernance. Sur instruction du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, les ressources nationales ne doivent plus être exportées à l'état brut et doivent être transformées localement à chaque fois que cela est possible. Les mines d'or, situées dans le Hoggar à Tirek et Amesmessa, recèlent plus de 60 tonnes d'or pur selon les estimations du groupe Sonarem et, pour leur exploitation optimale et scientifique, l'Algérie compte ouvrir la voie aux investissements locaux et étrangers dans ces deux mines situées. Dans ce sens, le groupe australien Lionbridge a récemment exprimé son intérêt pour investir dans l'exploitation de ces deux mines d'or, aujourd'hui situées dans la wilaya d'In Guezzam, sur une superficie globale de 141 000 ha. Pour stimuler l'exploitation et encadrer la filière, le gouvernement s'est appuyé sur l'arrêté ministériel de septembre 2020, fixant le modèle du cahier des charges relatif aux conditions et aux modalités d'exploitation minière et artisanale de l'or. Ainsi, 103 micro-entreprises d'exploitation aurifère artisanale ont pu bénéficier de la régularisation réglementaire dans la wilaya de Djanet.

M.K.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

DES PROJETS TITANESQUES EN COURS POUR 6 400 MILLIARDS DE DINARS

L'Algérie bâtit à grande échelle

La Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned), chargée de l'optimisation et du contrôle des coûts des grandes infrastructures publiques, suit actuellement une cinquantaine de projets totalisant plus de 6 400 milliards de dinars. C'est ce qu'a indiqué son directeur général, Mohamed Salim Telidji, dans une déclaration à l'APS.

Aïda Mouni

Créée en 2006, la Cned relève du ministère des Finances. Sa mission est de garantir une gestion rigoureuse des dépenses publiques dans le secteur des infrastructures, en analysant les études techniques et en contrôlant les coûts. Selon M. Telidji, les projets en cours de suivi par la Cned représentent une autorisation d'engagement globale de plus de 6.400 milliards de dinars. Ils concernent plusieurs secteurs clés. Le secteur des travaux publics et des infrastructures de base regroupe à lui seul 33 projets, soit plus de 78 % du portefeuille. Le secteur de l'hydraulique comprend 11 projets, tandis que celui de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville en compte 6. Ces projets couvrent notamment la réalisation de grandes liaisons autoroutières, de lignes ferroviaires, de réseaux de tramway et de métro. D'autres concernent la construction de barrages, de stations de dessalement d'eau de mer et de réseaux de transfert hydraulique. Sont également concernés des projets de villes nouvelles et des équipements publics structurants. La Cned adopte une approche fondée sur l'efficience de la dépense publique. Elle examine les études de faisabilité, les choix techniques et les coûts des projets financés par le budget de l'État. Son objectif est de prévenir les risques de surcoûts et de dépassements de délais. « L'objectif est d'avoir une vision complète de l'avancement des projets, en termes de coûts, de délais et de qualité. Cela permet d'identifier les difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrage et de leur proposer des recommandations concrètes », a expliqué M. Telidji. Depuis le début de l'année 2024, la Cned a examiné plus de 30 dossiers d'études portant sur une vingtaine de projets d'infrastructures. Depuis sa création, elle a analysé les études de près de 180 grands projets d'équipement public. Le directeur général souligne aussi que les maîtres d'ouvrage sont de plus en plus conscients de l'importance de bien préparer les projets en amont. Il note un progrès dans l'investissement dans les études de faisabilité, les études d'impact environnemental et social, ainsi que dans les études techniques détaillées. « Nous constatons un progrès progressif en matière d'ingénierie, de conseil et d'expertise locale. Les guides de gestion que nous avons élaborés, ainsi que l'adoption de bonnes pratiques, ont permis une meilleure maturation des projets », a-t-il précisé. Le développement du Partenariat public-privé (PPP) fait également partie des priorités de la Cned. Selon M. Telidji, ce mode de financement alternatif constitue un axe majeur des réformes structurelles visant à diversifier l'économie nationale. Il a rappelé que la Cned a participé, sous la direction de la Direction générale du budget (DGB), à l'élaboration d'un avant-projet de loi sur le PPP. Ce texte est actuellement en phase d'enrichissement, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'Algérie dispose déjà d'une expérience en matière de PPP. Plusieurs projets ont été réalisés avec succès ces deux dernières décennies, notamment dans le domaine des stations de dessalement d'eau de mer et des centrales électriques. D'autres contrats de gestion de la distribution d'eau ont été conclus dans les wilayas d'Alger, Tipaza, Constantine, Oran et Annaba. Des concessions de terminaux à conteneurs ont également été attribuées dans les ports d'Alger et de Djen Djen. « L'expérience accumulée dans ce domaine est un capital précieux. Pour réussir les futurs PPP, il est indispensable de mettre en place un cadre législatif cohérent, en phase avec les réglementations sectorielles et les textes régissant les marchés publics. Il faut aussi améliorer le climat des affaires et le cadre institutionnel », a souligné M. Telidji. Pour renforcer le suivi des projets, la Cned prépare le lancement d'une plateforme numérique dédiée à la gestion et au suivi des grands chantiers. Cette application permettra aux partenaires institutionnels, en particulier aux ministères et aux maîtres d'ouvrage délégués, de transmettre à la Cned les dossiers d'études et les données des projets. En retour, les utilisateurs auront un accès direct aux rapports d'analyse, aux documents techniques produits par la Cned, ainsi qu'aux indicateurs de performance des projets. Ces informations seront consultables en temps réel. Cette initiative vise à améliorer la transparence, la réactivité et l'efficacité du suivi des grands projets d'équipement public.

A. M.

FIA 2025

Une vitrine stratégique du renouveau économique

Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la 56e édition de la Foire Internationale d'Alger (FIA), prévue du 23 au 28 juin 2025 au Palais des Expositions (Pins maritimes), s'affirme comme un événement économique de premier plan. Plus qu'un simple salon commercial, la FIA devient une vitrine stratégique du renouveau économique algérien. Organisée par la SAFEX, la FIA 2025 s'inscrit dans une dynamique résolument tournée vers l'international. Cette édition mettra en lumière les efforts de diversification économique engagés par l'Algérie, à travers la valorisation de la production nationale, la promotion des exportations hors hydrocarbures et l'attractivité du climat des affaires. Dans un contexte régional en mutation, tant en Afrique qu'en Méditerranée, la foire se veut une plateforme d'échanges et de partenariats. Les secteurs phares du développement national (agroalimentaire, électroménager, mécanique, industries manufacturières, services, numérique, santé ou encore énergies renouvelables) y seront particulièrement mis en avant. La FIA est « une vitrine majeure du savoir-faire national ». Elle représente une opportunité unique pour les entreprises locales de faire connaître la richesse et la diversité de leurs produits, de nouer des contacts d'affaires, et de s'ouvrir à de nouveaux marchés à l'export. Aujourd'hui, le marché algérien regorge de potentiels dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture, le numérique, la logistique ou encore les énergies renouvelables. Le pays s'inscrit dans une dynamique de transformation ambitieuse, portée par un secteur privé en pleine croissance et un État qui assume pleinement son rôle de régulateur et de facilitateur. Et les entreprises doivent saisir cette occasion pour s'inscrire pleinement dans le mouvement d'ouverture économique.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Sur la bonne voie

PAR: HAKIM H.

Les infrastructures englobent un large éventail de systèmes et d'installations essentiels, notamment les réseaux de transport, les systèmes de communication, les infrastructures d'approvisionnement en eau et en électricité, ainsi que les institutions publiques. À ce titre, elles constituent l'épine dorsale de la croissance et du progrès d'une économie, en ce sens qu'elles permettent de connecter les gens, de faciliter le commerce, de fournir des services de manière efficace et d'améliorer la qualité de vie. Ces dernières années, l'Algérie s'est distinguée par une dynamique soutenue dans le développement de ses infrastructures, renforçant ainsi sa position parmi les économies les plus avancées du continent africain dans ce domaine. Selon l'indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI) 2024, l'Algérie figure parmi les leaders africains en matière de développement des infrastructures. Elle fait partie des dix pays africains ayant le plus progressé en la matière. La stratégie mise en place ces dernières années pour développer les ports, augmenter leur capacité d'accueil, étendre et moderniser les réseaux routiers et ferroviaires nationaux et avec les pays voisins, ainsi que développer les secteurs de l'énergie, de l'hydraulique, des télécommunications, de l'urbanisme et des institutions publiques a permis au pays de créer un environnement propice aux investissements et de s'imposer comme l'une des économies les plus résilientes d'Afrique. L'Algérie travaille actuellement dans ce domaine sur plusieurs mégaprojets qui renforceront encore son classement mondial. La Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned), qui joue un rôle actif dans la promotion du partenariat public-privé (PPP), supervise actuellement 50 grands projets représentant un investissement total de plus de 6 400 milliards de dinars. Ces projets, majoritairement dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base, comprennent la réalisation d'autoroutes, de lignes ferroviaires, de tramways et de métros, ainsi que la construction de barrages, de stations de dessalement et de réseaux de transfert. Une fois réalisés, ces projets contribueront entre autres à réduire le temps et l'argent consacrés aux transports et à augmenter de manière notable la productivité des secteurs de la logistique. L'intervention de la Cned dans ses projets permettra de prévenir tout risque de surcoût ou de dépassement de délais, qui étaient naguères monnaies courantes dans la réalisation de n'importe quel projet. C'est indéniable, l'Algérie est bien engagée pour devenir l'un des pôles de développement les plus solides du continent africain dans les années à venir.

H. H.

GHAZA :

21 martyrs dans des bombardements et des tirs de l'armée sioniste

Au moins 21 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dimanche, dans des bombardements et des tirs de l'armée sioniste contre plusieurs zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Huit civils sont tombés en martyrs suite à un bombardement des forces d'occupation sur Jabalia al-Balad, au nord de la bande de Ghaza, souligne Wafa. Par ailleurs, les équipes médicales ont récupéré les corps de deux martyrs après le bombardement par l'armée sioniste de la région de Ma'an, à l'est de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, ajoute la même source. Cinq civils, dont deux filles, sont également tombés en martyrs suite à un bombardement par un drone des forces d'occupation de tentes pour personnes déplacées dans la région de Mawassi à Khan Younes, où l'enfant Dima Abou Moussa est également tombée en martyre après avoir succombé à ses blessures subies lors d'un précédent bombardement. À Rafah, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs et 70 autres ont été blessés par des tirs de l'armée sioniste près d'un centre d'aide à l'ouest de la ville, ajoute la même source. Dans le centre de la bande de Ghaza, un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés par des tirs des forces d'occupation près d'un centre de distribution d'aide.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

Rétropédalage de la France

Emmanuel Macron a annoncé le 9 avril dernier que la France pourrait reconnaître l'État de Palestine en ce mois de juin , à l'occasion de la conférence qui se tiendra prochainement au siège des Nations unies à New York et qui sera coprésidée par la France et l'Arabie saoudite. Mais cette annonce n'était en fin de compte qu'une fanfaronnade. En effet, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, vient de déclarer que cette reconnaissance serait conditionnelle et devrait s'inscrire dans un effort international. Les conditions dont parle Barrot comprennent un cessez-le-feu permanent à Gaza, la libération des prisonniers israéliens détenus par le Hamas, la réforme de l'Autorité palestinienne, la reconstruction économique de Gaza et la fin définitive du règne du Hamas sur le territoire. Des conditions qui ne seront évidemment difficiles à satisfaire dans l'état actuel des choses . Ce revirement français intervient quelques jours seulement après que des responsables israéliens et américains, dont Netanyahou, ont critiqué Macron. Ce rétropédalage montre bien l'insoutenable légèreté du gouvernement français.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario appelle la communauté internationale à agir

Le représentant du mouvement en Australie et en Nouvelle-Zélande, Kamal Fadel, réclame l'organisation rapide d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

Karima Baba Aissa

Dans une déclaration publiée sur le site Independent Australia, le représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, Kamal Fadel, a exhorté la communauté internationale à sortir de son silence face à la situation au Sahara occidental. Il l'appelle à assumer ses responsabilités juridiques et à faire respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Pour M. Fadel, ce droit n'est pas un slogan politique. Il rappelle qu'il constitue un principe fondamental du droit international, inscrit dans la Charte des Nations Unies et dans les principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. «Le droit à l'autodétermination n'est pas un slogan politique, mais un principe fondamental du droit international», souligne-t-il. Le diplomate sahraoui déplore que, malgré les résolutions de l'ONU et les avis de la Cour internationale de Justice (CIJ), le Sahara occidental reste sous occupation marocaine. Il rappelle que ce territoire est aujourd'hui la dernière colonie d'Afrique à ne pas avoir été décolonisée. M. Fadel cite notamment la résolution 2105, adoptée en 1965 par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui reconnaît la légitimité des luttes de libération contre le colonialisme. Il rappelle également l'avis consultatif rendu par la CIJ en 1975, selon lequel aucun lien de souveraineté n'existe entre le Maroc et le Sahara occidental. Dans ce contexte, il critique fermement le plan d'autonomie unilatéral proposé par le Maroc, qu'il considère comme une violation du droit international. Pour le Front Polisario, seule une solution incluant l'option de l'indépendance peut être acceptée. «Le Sahara occidental n'est pas une province du Maroc. C'est une question de décolonisation», affirme M. Fadel, qui réaffirme que le Front Polisario reste le seul représentant légitime du peuple sahraoui. Face à l'inaction internationale, le Front Polisario renouvelle son appel en faveur de l'organisation d'un référendum d'autodétermination, qui doit être libre et équitable, conformément aux engagements pris par l'ONU depuis plusieurs décennies. «Le temps des promesses creuses est révolu. Le peuple sahraoui attend des actes», conclut Kamal Fadel.

K. B. A.

RETRAIT DE WAGNER DU MALI

Une débâcle stratégique

Le retrait du groupe paramilitaire russe Wagner du Mali n'a rien d'un choix tactique. Il s'agit, selon Mabrouk Kahia, professeur de sciences politiques et de relations internationales à l'université de Ouargla, cité dans les colonnes du journal El Khabar, d'un retrait imposé par une conjoncture défavorable sur les plans international, régional et local. À l'international, la Russie est absorbée par sa guerre en Ukraine. Chaque camp cherche à améliorer sa position avant d'éventuelles négociations. Le retour de Wagner en Russie s'inscrit donc dans une stratégie de redéploiement plus large, orientée vers la préservation des intérêts vitaux. Sur le plan régional, c'est l'Algérie, un acteur clé et puissance frontalière, qui a fait part de son mécontentement face aux activités de Wagner à proximité de ses frontières sud. En interne, Wagner a tout simplement échoué. La société paramilitaire n'a pas atteint ses objectifs sécuritaires aux côtés de l'armée malienne. Les conditions géographiques (climat désertique, terrains difficiles) ont également joué contre Wagner. Son matériel sophistiqué s'est avéré peu adapté au terrain sahélien. Tout cela a transformé le retrait en nécessité. Pour la transition malienne, ce retrait constitue un revers stratégique et politique. La junte militaire, en multipliant les décisions maladroites, comme l'hostilité injustifiée envers l'Algérie et la suspension de l'Accord d'Alger pour la paix, s'est coupée de soutiens régionaux majeurs. Le gel des partis politiques, qui incarnent la légitimité populaire, a accentué l'isolement du pouvoir. Parallèlement, les groupes terroristes élargissent leur emprise territoriale, renforçant l'instabilité générale. L'option d'un pouvoir autoritaire adossé à une force étrangère s'avère non seulement inefficace, mais aussi dangereuse. L'annonce d'un remplacement de Wagner par un prétendu «Fédération africaine», censé former les soldats maliens sans participer aux combats, n'est qu'un changement cosmétique. Pour le Pr. Kahia, il s'agit bel et bien du même groupe, sous un autre nom, tentant d'échapper aux poursuites judiciaires internationales pour crimes de guerre et violations des droits humains. Kahia estime que malgré ce retrait, la Russie reste présente en Afrique. L'Algérie, qui a toujours prôné une approche intégrée alliant sécurité, développement et diplomatie, voit sa position confortée. Contrairement à la stratégie purement militaire adoptée par Wagner et auparavant par la France, la démarche algérienne traite les causes profondes de la crise : pauvreté, marginalisation, fracture sociale. Bien qu'imparfaite, cette approche centrée sur le dialogue et la cohésion sociale est jugée plus viable à long terme. Et ce, dans un contexte régional perturbé par des influences exogènes : le Maroc allié à Israël, l'argent du Golfe jouant un rôle néfaste, et une fragmentation croissante des États du Sahel. Le retrait de Wagner du Mali illustre l'impasse d'une stratégie fondée exclusivement sur la force. La junte malienne, isolée et affaiblie, subit aujourd'hui les conséquences de choix diplomatiques et sécuritaires mal calibrés. À l'inverse, l'approche algérienne, axée sur la stabilité durable, gagne en pertinence sur l'échiquier régional.

Y.B.

DANS UN COMMUNIQUÉ LU PAR L'AMBASSADEUR AMAR BENDJAMA

Le groupe A3+ encourage la poursuite du dialogue entre l'OIAC et la Syrie

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité des Nations Unies a salué, jeudi, la disposition de la Syrie à établir des relations «transparentes» avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), encourageant ce dialogue et cette coopération qui ont vocation à clore ce dossier.

Dans un communiqué lu par le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie, le groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a réaffirmé d'emblée «son engagement en faveur de la pleine application de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et la condamnation de l'emploi de ces armes où que ce soit, par quelque partie que ce soit et quelles que soient les circonstances». Le groupe a, en outre, salué «les contacts renforcés et positifs entre l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et la Syrie, y compris la visite effectuée par le Directeur général de l'organisation à Damas et ses réunions avec le président syrien de transition et le ministre des Affaires étrangères de la Syrie». Les A3+ ont également salué la disposition de la Syrie à établir des relations «transparentes» avec l'OIAC et l'engagement des autorités syriennes de transition à accueillir des bureaux de cette organisation à Damas, à assurer à ses experts un accès total et sécurisé et à coopérer pleinement lors des réunions techniques avec les experts syriens.

EN QUALITÉ DE MEMBRE FONDATEUR

L'Algérie rejoint l'Alliance parlementaire pour le climat

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adhéré à l'Alliance parlementaire pour le climat et la transition énergétique juste. L'Algérie s'engage ainsi, via l'APN, à hisser son niveau de coopération parlementaire internationale pour faire face à la crise climatique et à s'orienter vers une transition énergétique basée sur la justice sociale.

L'APN a annoncé, dans un communiqué, son adhésion en tant que membre fondateur, à l'Alliance parlementaire pour le climat et la transition énergétique juste, lancée par le Parlement latino-américain et des Caraïbes (Parlatino). Le député du Front el Moustakbel, Fateh Boutbig a signé, au nom du président de l'APN, et président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Brahim Boughali, la déclaration de création de cette Alliance, jeudi dernier, au siège du «Parlatino» à Panama.

Cette Alliance qui regroupe des parlements d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes, tend à exprimer «l'engagement à hisser le niveau de coopération parlementaire internationale pour faire face à la crise climatique et à s'orienter vers une transition énergétique basée sur la justice sociale, à travers la promulgation de législations sur les activités et les technologies vertes, le financement climatique juste, en garantissant les droits des catégories vulnérables».

Dans une allocution prononcée au nom du président de l'APN, M. Boutbig a exprimé «les positions immuables de l'Algérie consacrant l'esprit de solidarité entre les pays du Sud et son engagement ferme aux principes de souveraineté nationale, de justice sociale et de droit des peuples à l'autodétermination».

Pour l'Algérie, la question du changement climatique constitue «une priorité nationale et internationale», a-t-il affirmé, soulignant à cet effet «les efforts déployés sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment à travers le Plan national climat (PNC), l'Initiative du Barrage vert et la création du Réseau parlementaire pour l'environnement et le climat».

Il a également souligné la nécessité de «réaliser la justice climatique et parvenir à un traitement équitable pour le continent africain, qui est le moins responsable de la pollution dans le monde mais qui paie le prix le plus élevé de ses effets et répercussions», ajoutant que «les guerres et les conflits, à l'instar de la situation actuelle prévalant à Ghaza, détruisent non seulement des vies, mais aussi l'environnement et entravent les efforts de développement durable».

Au terme de son allocution, M. Boutbig a exprimé la «fierté de l'APN et de l'UIPA d'être membres fondateurs de l'Alliance parlementaire pour le climat et la justice environnementale», considérant cette initiative comme «une étape concrète vers le renforcement de la coopération Sud-Sud afin de relever les défis environnementaux», conclut le communiqué.

M. KA

AVEC UNE PENSÉE PARTICULIÈRE POUR LES ENFANTS DE GAZA

Les Algériens fêtent l'Aïd El-Kebir dans la joie et la solidarité

Les Algériens, à l'instar des peuples musulmans, ont célébré, vendredi, l'Aïd El-Adha, dans une ambiance de piété, de fraternité et de solidarité, perpétuant le rite du sacrifice de Sidna Ibrahim El Khalil (allayhi essalam).

Dès les premières heures du matin, les takbirs et les tahlils commençaient à résonner et les fidèles, parés pour la plupart de blanc, affluaient vers les mosquées, s'alignant avec piété et humilité pour accomplir la prière de l'Aïd El Adha.

Dans leurs prêches, les imams ont mis l'accent sur les valeurs de compassion et de solidarité sociale qui doivent empreindre cette fête religieuse, appelant les croyants à promouvoir la tolérance et l'entraide, à transcender les différends et les querelles afin de répandre la joie et la sérénité en ce jour béni.

La cause palestinienne n'a pas été absente du prêche de l'Aïd. Ce jour est aussi une occasion pour avoir une pensée particulière aux enfants, aux orphelins, aux veuves et aux blessés en Palestine, qui passent un autre Aïd, un de trop comme tous ceux qui l'ont précédé, sous le joug de l'agression sioniste contre Ghaza et les autres territoires occupés.

Les imams ont prié pour les frères et sœurs palestiniens résistants et héroïques, implorant Dieu de soulager leur souffrance et de leur accorder la victoire sur les oppresseurs.

Après la prière, les fidèles se sont empressés de rejoindre leurs domiciles que l'»impérissable» chanson religieuse «Ibrahim el khalil» de Abdelkrim Dali diffusée à la télévision, a déjà mis dans l'ambiance de la fête.

Dans les rues et les ruelles, les scènes de joie et de compassion ont empli les lieux. On échange les vœux et les pardons avant de procéder au rituel de l'abattage des animaux de sacrifice.

Voisins et proches s'entraident et partagent la viande du sacrifice avec les personnes dans le besoin. Cela reflète la profondeur des liens sociaux et l'attachement des Algériens aux valeurs de leur religion.

RELIGION, JOIE ET INNOCENCE

Les familles tiennent également à célébrer l'événement conformément aux traditions profondément ancrées dans la société, transmises de génération en génération afin de préserver le patrimoine cultuel, culturel et social cher aux aïeux. Elles se réunissent dans un moment de convivialité pour préparer des plats populaires et typiques, tels que la «douara», le «couscous», le «Bouzellouf», ou tout simplement se retrouver autour d'un succulent «chwa» (grillade). Ainsi, les maisons se transforment en espaces propices à l'accueil et aux réunions pour maintenir les liens du sang et du cœur avec les proches, familles ou amis. De leur côté, les enfants perpétuent leurs «propres rituels» partageant généreusement la joie, arborant leurs plus beaux habits et exhibant le henné imprimé sur leurs mains. Ils ont animé et égayer les rues par leurs rires et jeux populaires, se déplaçant entre les maisons de voisins et de proches pour échanger les vœux.

Ces gestes qui conjuguent religion, joie et innocence, constituent certes un moment festif, mais aussi des notions éducatives par lesquelles les parents cherchent à inculquer à leur progéniture les valeurs de l'islam, la symbolique du sacrifice et la notion du partage. Ils reflètent surtout l'authenticité et la cohésion de la société.

APRÈS L'ACCOMPLISSEMENT DES RITES À LA MECQUE

Mise en place d'un dispositif pour le retour des hadjis algériens

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a affirmé, dimanche depuis La Mecque, qu'un dispositif a été mis en place pour organiser le départ des hadjis des camps de Mina, après l'accomplissement des rites, vers Djeddah et Médine, en prévision de leur retour au pays.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a précisé que «l'accomplissement des rites cette année s'est déroulé dans une atmosphère spirituelle exceptionnelle ayant accompagné les pèlerins durant leur séjour à Mina (depuis la station à Arafat, suivi de la nuit à Mouzdalifa, jusqu'à la lapidation lors du premier jour de l'Aïd)», saluant à cet égard «l'organisation rigoureuse et la grande cohésion» qui ont caractérisé le travail de la délégation algérienne dans toute sa composante. «Une grande partie des hadjis ont préféré quitter Mina au deuxième jour de tachriq, tandis que la mission poursuivait la mise en œuvre de son plan, englobant le troisième jour, en assurant le maintien de la présence des encadreurs ainsi que la continuité des services dans les camps», a poursuivi le ministre. M. Belmehdi a également indiqué que des membres de la mission s'apprêtent à regagner la ville de Médine en vue de préparer l'accueil des pèlerins en provenance de La Mecque, d'assurer leur hébergement, leurs visites et leurs déplacements, tandis que d'autres groupes se dirigeront vers l'aéroport de Djeddah en prévision du retour vers l'Algérie. Dans le même contexte, le ministre a souligné que des réunions de coordination ont été tenues avec les chefs des délégations et les représentants des trois centres de La Mecque, Djeddah et Médine, au cours desquelles des instructions claires ont été données concernant le lancement de la deuxième phase de la saison du Hadj, qui inclut l'accompagnement des pèlerins lors de la Omra, l'accomplissement de la Course rituelle (As-Sa'y) et du Tawaf al-Ifada (déferlement), ainsi que l'organisation de visites religieuses et guidées à Médine. M. Belmehdi a affirmé que «les services de santé, la protection civile et le soutien logistique resteront pleinement mobilisés jusqu'à l'achèvement de toutes les étapes du Hadj et le retour du dernier groupe de hadjis en Algérie».

APS

PEAUX DE MOUTONS DE L'AÏD

Une ressource précieuse pour l'industrie du cuir

L'Aïd el-Adha s'accompagne, comme chaque année, d'une vaste opération de collecte des peaux de moutons, une ressource locale précieuse pour les industries du cuir et du textile, dont la valorisation passe par l'implication citoyenne.
À cet effet, la réussite de cette opération, déployée sur l'ensemble du territoire national, dépend fortement de l'adhésion des citoyens, appelés à soutenir les efforts des pouvoirs publics en vue de valoriser cette richesse et de dynamiser les filières industrielles concernées, selon l'APS.
Au-delà de son aspect économique, la collecte des peaux permet de récupérer une matière première précieuse destinée aux industries du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et du textile, tout en contribuant à préserver l'environnement, en évitant l'enfouissement ou l'abandon de déchets organiques.
Pour cette édition 2025, les autorités publiques, en coordination avec plusieurs partenaires institutionnels et associatifs, ont renforcé les mesures logistiques et lancé une vaste campagne de sensibilisation afin d'encourager les citoyens à préserver l'intégrité des peaux et à maintenir la propreté des lieux après le sacrifice.
Les services des wilayas ont diffusé des consignes pratiques à destination des citoyens, notamment l'importance de ne pas laver les peaux, de les saler sur leur partie interne pour éviter leur détérioration, et de les déposer dans les points de collecte désignés, tout en privilégiant les abattoirs publics agréés.
Parallèlement, des points de collecte ont été installés à travers les communes du pays, dans le cadre d'une campagne nationale menée par le ministère de l'Industrie, en coordination avec le groupe public Getex (textile et cuir). Cette opération vise à garantir une récupération efficace des peaux, qui seront ensuite acheminées vers les unités industrielles concernées.
L'Algérienne des cuirs et dérivés (ACED), filiale du groupe Getex, table cette année sur une collecte supérieure aux 500 000 peaux enregistrées lors de l'Aïd précédent. Selon son P-DG, Hamid Belkhiri, plusieurs conventions ont été conclues avec des centres d'enfouissement technique (CET) pour structurer la chaîne de récupération dans différentes régions du pays. Getex prévoit également le déploiement d'abattoirs mobiles pour améliorer les conditions d'écorchage et de tri sur place, dans le but d'optimiser la qualité des peaux collectées. Des associations et des citoyens volontaires seront également mobilisés pour participer au transport et à la logistique autour des points de collecte. Dans l'objectif de faciliter l'implication citoyenne, le ministère de l'Industrie a lancé deux applications numériques. La première, "Mriguel Hidora", permet d'identifier, via une carte interactive, les points de collecte mis en place par les autorités locales. La seconde, "Moustafid", offre la possibilité aux citoyens de faire don de leur peau en ligne à travers un collecteur désigné.
Pilotée par les services du ministère de l'Industrie au niveau local et par le groupe Getex, l'opération bénéficie du concours de plusieurs départements ministériels, d'associations et d'acteurs de la société civile. Au-delà de sa dimension économique, cette opération s'inscrit dans une dynamique de promotion du recyclage, de réduction du gaspillage et de préservation de l'environnement, en misant sur une large mobilisation citoyenne pour en assurer la réussite.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT :

La CSA émet deux «lignes directrices»

La Commission de supervision des Assurances (CSA) vient de fixer les « lignes directrices en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive ».

Inès B.

Émises le 01 juin 2025, les lignes directrices n°01 du 01/06/2025 sont relatives à l'autoévaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive au niveau des sociétés d'assurance et/ou de réassurance et des courtiers d'assurance, selon le Conseil national des assurances.
Les lignes directrices n°02 du 01/06/2025 sont relatives aux mesures de vigilance à l'égard de la clientèle au niveau des sociétés d'assurance et/ou de réassurance et des courtiers d'assurance, en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. En Algérie, la lutte contre le blanchiment d'argent est un enjeu majeur. En 2025, le pays a mis en place une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme pour la période 2024-2026, impliquant tous les secteurs concernés. Cette stratégie est le résultat d'une évaluation nationale des risques, notamment celle menée par le Comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent. La cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) joue également un rôle crucial dans la lutte contre le blanchiment d'argent en collectant et en traitant des informations financières suspectes. Le Journal officiel a publié un décret présidentiel concernant l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, ALNAFT, pour les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures, ce qui peut avoir des implications dans la lutte contre le blanchiment d'argent. L'année 2025 sera donc une année de grands défis pour améliorer la performance du système national de lutte contre les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et pour réaliser la conformité maximale avec les normes internationales. Notons que la Commission de supervision des assurances (CSA) exerce le contrôle de l'État sur l'activité d'assurance et de réassurance. Elle agit en qualité d'administration de contrôle au moyen de la structure chargée des assurances au ministère des Finances (DGT/DASS). La CSA, instituée par l'article 209 de l'ordonnance 95-07 modifiée et complétée, a deux principaux objectifs : protéger les intérêts des assurés et des bénéficiaires de contrat d'assurance, en veillant à la régularité des opérations d'assurance ainsi qu'à la solvabilité des sociétés d'assurance ; promouvoir et développer le marché national des assurances, en vue de son intégration dans l'activité économique et sociale.
La CSA a pour missions essentielles de veiller au respect, par les sociétés et intermédiaires d'assurance agréés, des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'assurance et à la réassurance. s'assurer que ces sociétés tiennent et sont toujours en mesure de tenir les engagements qu'elles ont contractés à l'égard des assurés ; vérifier les informations sur l'origine des fonds servant à la constitution ou à l'augmentation du capital social de la société d'assurance et/ou de réassurance (art. 210 Ord. 95-07)
Les missions de la CSA sont fixées par voie réglementaire par le décret exécutif n° 08-113 du 9 avril 2008 (J.O. n° 20 du 13 avril 2008). Les travaux de la CSA sont dirigés par un président nommé par décret présidentiel. La liste nominative de cette commission est également fixée par décret présidentiel.

I. B.

PREMIÈRE JOURNÉE DE L'AÏD AL-ADHA

La permanence largement respectée par les commerçants

Les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont enregistré l'adhésion de 55 572 commerçants au programme de permanence, durant la première journée de la fête de l'Aïd al-Adha au niveau national, dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement en produits de base et des services essentiels, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Le nombre des commerçants qui n'ont pas respecté la permanence a atteint 30 seulement, sur un total de 55 602 commerçants concernés par la permanence, au 1er jour de la fête, ce qui est, selon le ministère, "un indicateur positif qui reflète une prise de conscience croissante quant à l'importance de respecter le programme de la permanence". Le ministère a salué "l'esprit de responsabilité et le professionnalisme dont ont fait preuve les commerçants, et les remercie pour leur contribution efficace au bon déroulement des services, lors de cette occasion religieuse". Le ministère a affirmé, par ailleurs, poursuivre le suivi sur le terrain en interagissant avec les doléances des citoyens, en vue d'assurer l'exécution du programme dans les meilleures conditions. Le communiqué a fait état de la réception de 11 signalements relatifs au non-respect de la permanence par certains commerçants via l'application mobile MOURAFIK COM, suite à quoi, ajoute le communiqué, les services compétents ont lancé des opérations de vérification et ont pris les mesures légales à l'encontre des contrevenants. La même source a révélé que 11 654 opérations de localisation des commerçants assurant la permanence ont été enregistrées via l'application, contre un taux de signalements n'excédant pas 1 % du nombre total d'utilisations enregistrées sur la plateforme numérique. Les directeurs régionaux et de wilaya du Commerce, accompagnés des inspecteurs et des agents de contrôle, ont mené des visites d'inspection sur le terrain, pour s'enquérir de la mise en œuvre du programme de permanence, conformément aux instructions du ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, selon le communiqué. Les opérations de contrôle ont concerné les commerces de produits alimentaires, les boulangeries, les distributeurs de lait et d'eau minérale, ainsi que les prestataires des services essentiels, dans le cadre du programme de permanence établi pour assurer la continuité de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation et la disponibilité des services de base au profit des citoyens à travers l'ensemble des wilayas du pays, ajoute la même source. Cette large adhésion "témoigne d'une prise de conscience collective croissante quant à l'importance d'assurer la continuité du service public durant les fêtes religieuses et nationales, et consacre la culture de la citoyenneté économique". Le ministère a rappelé la mise à disposition des citoyens de l'application électronique MOURAFIK COM, leur permettant de localiser les commerces et activités ouverts durant les jours de l'Aïd el-Adha, et de faire leurs courses aisément.

APPORT DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

La Banque d'Algérie adopte un nouveau règlement

La Banque d'Algérie vient de définir les conditions et les modalités d'octroi de l'apport de liquidité d'urgence à travers un nouveau règlement, publié dans le dernier numéro du journal officiel.

Inès B.

Au sens du présent règlement, une banque est jugée solvable, lorsqu'elle présente une perspective crédible de maintenir ou de restaurer, à court terme ses ratios de solvabilité aux normes en vigueur ; viable, lorsqu'elle est capable de maintenir une rentabilité suffisante sur le long terme pour ne pas avoir besoin de recapitalisation à répétition.

Afin de préserver la stabilité financière, au sens de l'article 155 de la loi monétaire et bancaire, la Banque d'Algérie octroie, sur décision du Conseil monétaire et bancaire, une liquidité d'urgence en faveur d'une banque solvable et viable confrontée à un problème temporaire de liquidité, sous réserve de présenter en garantie des effets appropriés couvrant totalement le montant de cet apport ; d'une banque ayant des difficultés temporaires de liquidité présentant une incertitude quant à sa solvabilité ou sur sa capacité à fournir des garanties suffisantes, sous réserve de l'obtention d'une pleine garantie de l'Etat en couverture de cette opération.

L'apport de liquidité d'urgence est accordé à un taux égal au taux de la facilité de prêt marginal augmenté d'une marge fixée par instruction de la Banque d'Algérie.

L'apport de liquidité d'urgence ne peut être demandé qu'après épuisement de tous les recours aux autres sources de financement disponibles, y compris le soutien des actionnaires en ressources financières, les financements interbancaires et les opérations de refinancement au titre de la politique monétaire de la Banque d'Algérie.

Pour pouvoir bénéficier de l'apport de liquidité d'urgence, la banque doit soumettre à la Banque d'Algérie une demande appuyée d'un plan d'action crédible définissant les mesures correctives appropriées, y compris un plan de financement, et ce, afin de rétablir une situation stable de la liquidité de la banque durant la période de financement.

L'évaluation de la demande est soumise à examen du Conseil monétaire et bancaire, qui décide de la suite à lui réserver et des conditions de la mise en place de l'apport de liquidité d'urgence. L'apport de liquidité d'urgence est conditionné par la mobilisation préalable d'effets appropriés, sélectionnés par la Banque d'Algérie parmi les effets disponibles de la banque concernée.

LA GARANTIE DE L'ETAT

L'apport de liquidité d'urgence est mobilisé après la signature d'une convention entre la Banque d'Algérie et la banque concernée. La durée de validité de la convention susvisée, fixant les conditions de l'apport de liquidité d'urgence ne peut être supérieure à six (6) mois. Elle peut, à la demande de la banque bénéficiaire, être renouvelée, à la discrétion de la Banque d'Algérie, pour une nouvelle période maximale de six (6) mois.

La convention fixe le montant maximal ainsi que la maturité des tirages par tacite reconduction sur une durée comprise entre un (1) et trente (30) jours. Le montant maximal de l'apport de liquidité d'urgence est fixé par la Banque d'Algérie, pour une période de trente (30) jours, sur la base d'une estimation des flux nets de la banque et du montant prévisionnel de son besoin de l'apport de liquidité d'urgence sur cette période.

La banque ayant bénéficié d'un apport de liquidité d'urgence, doit mettre à jour le plan de financement, sur une base mensuelle permettant le suivi de la situation de liquidité, après l'octroi de l'apport de liquidité d'urgence. La Banque d'Algérie ne peut fournir l'apport de liquidité d'urgence qu'après l'obtention préalable en sa faveur de la garantie de l'Etat.

A cet effet, la Banque d'Algérie présente au ministère chargé des finances une demande pour l'obtention de la garantie de l'Etat. Dans tous les cas, la garantie de l'Etat ne se substitue pas à l'obligation pour la banque bénéficiaire de l'apport de liquidité d'urgence de mobiliser des effets appropriés en garantie.

La Banque d'Algérie adapte l'apport de liquidité d'urgence aux spécificités des banques exerçant les opérations relevant de la finance islamique. La Banque d'Algérie informe le ministère chargé des finances de toute opération d'apport de liquidité d'urgence effectuée.

I. B.

La compagnie italienne GNV ouvre une ligne maritime Alger-Sète

La compagnie italienne Grandi Navi Veloci (GNV) a inauguré, sa ligne de transport maritime des voyageurs entre Alger et le port de Sète (France), à même de renforcer la dynamique du transport maritime entre les deux villes. La première traversée de la compagnie italienne sur cette ligne a eu lieu mercredi, son ferry «Excellent» ayant accosté au port d'Alger vers 15h00 avec à son bord 949 passagers, 653 véhicules et six motos, en provenance du port français de Sète, selon l'APS. Les voyageurs, dont la plupart sont venus passer les fêtes de l'Aïd El-Adha avec leurs proches en Algérie, ont salué cette initiative, déclarant à cette occasion que cette ligne leur offre une plus grande flexibilité dans leurs déplacements entre l'Algérie et la France. A ce titre, la cérémonie officielle d'inauguration de cette ligne s'est déroulée à Alger à bord du ferry, à son arrivée au port d'Alger, en présence du Conseiller du président de la République, chargé des Organisations non gouvernementales (ONG) et des droits de l'Homme, Hamid Lounaouci, du Secrétaire général (SG) du ministère des Transports, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, ainsi que de responsables du secteur du transport maritime. A cet égard, le Secrétaire général du ministère des Transports s'est félicité de l'ouverture de cette ligne par la compagnie italienne GNV, en partenariat avec l'opérateur algérien AFLT Maritime, en vue de renforcer les services offerts à notre communauté nationale, fortement présente en Europe. Pour sa part, L'ambassadeur italien en Algérie s'est dit très satisfait du partenariat entre GNV et son partenaire algérien, espérant voir ce partenariat s'élargir à d'autres liaisons maritimes reliant entre des villes algériennes et italiennes. Une traversée hebdomadaire a été programmée entre Alger et le port français de Sète, selon les explications fournies par le PDG de l'entreprise AFLT Maritime, Hamid Batata. Une autre ligne sera également ouverte, le 9 juin, par la même compagnie reliant Béjaia à Sète, selon le même responsable qui a souligné qu'une réflexion est en cours en vue d'élargir le réseau de transport de GNV en Algérie pour inclure le port de Gênes. Le PDG de GNV a, quant à lui, affirmé que la compagnie italienne était prête à mettre à disposition son expertise en vue de renforcer le réseau de transport maritime en Algérie, au service de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Le pétrole recule légèrement

Les cours du pétrole sont restés prudents vendredi, en légère baisse après avoir été poussés la veille par l'appel téléphonique entre les présidents chinois Xi Jinping et américain Donald Trump, et alors que l'Arabie saoudite a baissé ses prix de vente au marché asiatique. Vers 10H00 GMT (12H00 HEC), le prix du baril ou brut de mer du nord, pour livraison en août, cédait 0,18% à 65,22 dollars, selon le site prixdubaril.com.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, perdait 0,25% à 63,21 dollars.

"L'Arabie saoudite a ramené les prix du brut pour l'Asie en juillet à leur niveau le plus bas depuis près de quatre ans, signalant ainsi un ralentissement de la demande dans cette région", explique John Plassard, analyste chez Mirabaud.

"Les acheteurs asiatiques doivent désormais payer une prime de 1,2 dollar par baril pour l'Arab Light (principale référence du pétrole saoudien, ndlr) par rapport à la référence Oman/Dubaï. C'est 20 cents de moins qu'en juin", précise Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank. Cette stratégie de baisse des prix vise à dynamiser une demande menacée par la guerre commerciale de Donald Trump et le ralentissement économique qu'elle entraîne.

L'Arabie saoudite, qui est aussi à la manœuvre dans la hausse des quotas de production entrepris par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (OPEP+) depuis avril, chercherait par la baisse des cours à assurer ses parts de marché. Par ailleurs, le cours du pétrole reste relativement stable depuis plusieurs semaines.

Le Brent ou brut de mer du Nord est une variation de pétrole brut faisant office de référence en Europe, côté sur l'InterContinental Exchange (ICE), place boursière spécialisée dans le négoce de l'énergie. Il est devenu le premier standard international pour la fixation des prix du pétrole. semblant ancré aux alentours de 65 dollars le baril. Le marché pétrolier est pourtant sujet à des incertitudes géopolitiques, notamment avec les négociations sur le nucléaire iranien entre Téhéran et Washington.

AU PREMIER JOUR DE L'AÏD EL ADHA

Plusieurs actions de solidarité à Tizi-Ouzou

Plusieurs actions de solidarité, menées notamment par des associations et des organisations de la société civile ainsi que des comités de villages, ont marqué, vendredi, le premier jour de l'Aïd El Adha à Tizi-Ouzou.

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) et les Scouts musulmans algériens (SMA) ont été, comme à leur accoutumée en cette occasion, au chevet des personnes malades au sein de différentes structures de santé à travers la wilaya. "Il n'y a pas que les malades au niveau des hôpitaux, mais aussi, tout le personnel, médical et autres, qui assurent le service durant cette fête et qui sont, eux aussi, à réconforter, encourager et à saluer le sacrifice", a souligné Rachid Achouri, du comité local du CRA d'Ait Boughardene.

Autre action de solidarité, et pas des moindres, qui a marqué cette fête, est l'organisation de Timechret (Sacrifice collectif) par plusieurs villages comme c'est le cas à Boumehni, Frikat, Ain Zaouïa et d'autres. Timechret, appelée également Lewziaâ (offrande) est une tradition ancestrale en Kabylie. Elle consiste à partager la viande des bêtes sacrifiées pour l'Aid, ou pour toute autre occasion ou évènement, entre tous les habitants du village dans un esprit de solidarité, d'entraide et de fraternité. "Ces actions de solidarité ancestrales au niveau des villages sont aussi une occasion de créer de la convivialité entre les gens et de réanimer les liens sociaux", a fait remarquer un responsable du comité de village de Frikat, dans la commune de Draâ El-Mizan, au Sud-ouest de la wilaya. A l'occasion de l'Aid, le Wali, Aboubaker Essedik Boucetta, accompagné de plusieurs responsables, a rendu visite aux pensionnaires du foyer des personnes âgées de Boukhalfa, avec lesquels il s'est entretenu et partagé le repas.

ORAN

Une production de plus de 46.000 quintaux de céréales attendue

Une production de 46.729 quintaux de différentes variétés de céréales est attendue à Oran dans le cadre de la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours 2024-2025, a-t-on appris de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya. La production prévue se répartit comme suit: 12.887 quintaux de blé dur, 3.873 quintaux de blé tendre, 29.219 quintaux d'orge et 750 quintaux d'avoine, a précisé à l'APS par Mme Farida Bellach, responsable du dossier des céréales au sein de la DSA. Depuis le début de la campagne, 1.150 hectares d'orge ont été récoltés, produisant 11.500 quintaux, avec un rendement de 9 quintaux à l'hectare. Par ailleurs, 60 hectares de blé tendre ont été moissonnés, avec une production de 820 quintaux, soit un rendement de 13 quintaux à l'hectare, a ajouté la même source. Concernant le blé dur, 194 hectares ont été moissonnés, pour une production de 2.457 quintaux, également avec un rendement de 13 quintaux à l'hectare, indique-t-on de même source. Il est à noter que toutes les superficies récoltées jusqu'à présent sont irriguées et réparties à travers différentes zones de la wilaya. La superficie totale prévue pour la récolte cette saison est estimée à 5.300 hectares, dont 3.603 hectares consacrés à l'orge, selon la responsable. A ce jour, plus de 13.228 quintaux de différentes variétés de céréales ont été collectés, dont 10.012 quintaux d'orge, a fait savoir Mme Bellach, qui a précisé que la campagne moisson-battage se poursuivra jusqu'au mois de juillet prochain. Quatre centres de collecte des céréales ont été mobilisés, avec une capacité totale de stockage de 500.000 quintaux. La campagne dispose de 91 moissonneuses-batteuses, en plus de l'organisation d'actions de vulgarisation à destination des producteurs de céréales et de sorties sur le terrain en coordination avec les différents organismes agricoles concernés, a indiqué la DSA.

BARRAGE VERT

Lancement de plusieurs projets à Nâama

Plusieurs projets ont été lancés, récemment, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de relance du Barrage Vert au niveau de la wilaya de Nâama, a-t-on appris auprés des services de la Conservation des forêts. Il s'agit de la finalisation de la deuxième phase de ce programme, à travers la concrétisation de plusieurs opérations, notamment la création d'une réserve pastorale appuyée par des plantations sur une superficie de 400 hectares, la mise en place de ceintures vertes sur 18 hectares, la distribution de 57 unités d'énergie solaire, le forage de deux puits profonds et la réalisation de deux réservoirs d'eau alimentés par énergie solaire, a indiqué Yahiaoui Laïd, chef du service d'expansion des ressources et de protection des sols. Dans le même cadre, des périmètres totalisant une superficie d'environ 74 hectares situés dans l'espace du Barrage Vert de la wilaya ont été mis en exploitation. Ces terres sont destinées aux jeunes diplômés des universités et des centres de formation professionnelle, pour des projets de plantation d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse, selon la même source. Par ailleurs, une coordination est en cours entre la Conservation des forêts et le Département des sciences de la nature et de la vie du Centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama, afin de former des étudiants dans le cadre de la "Maison de l'entrepreneuriat" pour la création de startups spécialisées dans la reforestation, l'irrigation et le suivi. Ces entreprises auront recours aux techniques scientifiques modernes pour contribuer à la relance du Barrage Vert dans la wilaya, a-t-on souligné. Il convient de noter que le programme de réhabilitation du Barrage Vert aura un impact environnemental et économique à travers l'extension des superficies de plantations d'arbres fruitiers sur plus de 400 hectares dans la wilaya de Nâama, ainsi que la création d'au moins 1.000 hectares supplémentaires soutenus par des plantations pastorales, avant la fin de l'année en cours, selon la Conservation des forêts. Le Barrage Vert dans la wilaya de Nâama s'étend sur une superficie de plus de 173.352 hectares répartis sur six communes, ce qui représente 6 % de la superficie totale de la wilaya et 2,5 % de la superficie nationale du Barrage Vert, selon la même source.

A DÉGUSTER TRÈS CHAUD, EN PRÉSENCE DES MEMBRES DE LA FAMILLE

Le "Boulfaf", star incontestée de la table dans les Aurès

Le "Boulfaf", mets traditionnel associé à l'Aïd El Adha dans les Aurès, garde à ce jour son statut de vedette incontestée de la table du déjeuner, au premier jour de cette fête religieuse. Le "Boulfaf", dont tout le monde, grands et petits, raffole en ce jour d'Aïd, se décline en petits morceaux de foie d'agneau soigneusement enveloppés d'une fine couche de graisse provenant des entrailles de l'animal sacrifié, avant d'être grillés sur de la braise. Ce plat traditionnel, qui demeure très populaire parmi les habitants de la région, n'a pas perdu ses marqueurs d'origine, étant toujours agrémenté d'un soupçon d'épices ordinaires avant d'être cuit sur les braises incandescentes, ce qui lui confère une saveur particulière où domine la sapidité du foie d'agneau grillé, différent de la saveur que peut avoir un barbecue ordinaire. Les familles de la wilaya de Batna, du moins la plupart d'entre elles, s'accordent à affirmer que ce plat délicieux et si caractéristique doit être "le premier mets provenant des abats du mouton immolé le jour de l'Aïd, et qui doit être dégusté très chaud, en présence de tous les membres de la famille".

UN PLAT TRADITIONNEL À L'ORIGINALITÉ INTACTE

Aujourd'hui âgée de 80 ans, Mme Hadda Mezoudj affirme avoir appris, toute petite, à préparer le "Boulfaf" grâce à sa grand-mère, puis aux côtés de sa mère, avant de faire part de son "immense joie" de voir, aujourd'hui, ses propres filles et petites-filles enseigner les méthodes de préparation de ce plat qui est resté, de ce fait, "authentique et inchangé". Mme Zahira Baâli, une ménagère de la petite localité de Bridh, dans la commune de Menaâ, souligne, quant à elle, que le secret du "Boulfaf" réside dans "le choix de la fine couche de graisse enveloppant les entrailles du mouton", car c'est ce qui donne, selon elle, cette "saveur distinctive aux petits morceaux de foie". C'est pour cette raison, tient-elle à souligner, que les ménagères expérimentées des Aurès prennent grand soin à ne pas abîmer ou déchirer la couche de graisse car sans elle, le plat est "forcément moins bon". Quant à la préparation de ce plat, elle débute, selon Mme Baâli, aussitôt après le sacrifice car, explique-t-elle, la couche de graisse a tendance à sécher rapidement alors qu'elle doit être "fraîche et molle" pour que les morceaux de foie soient correctement enveloppés avant d'être cuits, d'où le nom du plat, le "Boulfaf" .

L'assaisonnement du "Boulfaf" se limite au sel, à une petite quantité de piment rouge en poudre et à une gousse d'ail, même si certaines ménagères préfèrent aujourd'hui ajouter d'autres épices pour exalter davantage le goût. Mais tout le monde s'accorde à affirmer que le "Boulfaf" ou "Melfouf", comme on l'appelle dans certaines régions, reste un mets traditionnel populaire par excellence sans lequel la joie de l'Aïd El Adha n'est pas complète.

SELON LE DR SANJAY GUPTA, NEUROCHIRURGIEN

Les piliers de la remise en forme cérébrale

Dans un monde de plus en plus stressant, ou les journées s'enchaînent à vive allure, préserver son cerveau devient une priorité. Les experts mettent en avant cinq piliers essentiels pour conserver une forme cérébrale optimale à savoir l'exercice, l'apprentissage, le sommeil, l'alimentation et les relations humaines.

Dans son livre « Optimisez votre cerveau à tout âge », le Dr Sanjay Gupta neurochirurgien américain s'inspire de recherches avancées qu'il a faites en parcourant les mers du monde et en discutant avec des scientifiques à la recherche des secrets de la longévité cognitive. Il dévoile toutes les clés pour une nonne santé cérébrale. Selon ce spécialiste, la première clé de la remise en forme cérébrale est le mouvement. « L'exercice tant aérobique que non aérobique n'est pas bon uniquement pour le corps. Il est encore meilleur pour le cerveau. Le fait de bouger tonifie le cerveau en contribuant à augmenter, à réparer et à entretenir les cellules cérébrales, ce qui le rend également plus productif et plus alerte. » Il explique que le sport utilise efficacement le glucose qui circule dans le sang et réduit l'inflammation, tout en stimulant les facteurs de croissance, substances qui favorisent la prolifération et le fonctionnement des cellules nerveuses. De même, ajoute-t-il, « le fait de bouger réduit le stress et l'anxiété, en améliorant le sommeil et l'humeur, ce qui influence positivement la structure du cerveau. » Selon les scientifiques, « l'exercice est la trousse à pharmacie des cellules cérébrales endommagées, puisqu'il accélère grandement la convalescence après une lésion, un AVC ou un traumatisme émotionnel ». Il est recommandé au moins 22 minutes d'activité physique par jour en plus d'une heure de marche, en variant la vitesse, l'intensité et l'effort. Et dans la journée : marcher en parlant au téléphone, emprunter les escaliers, ne jamais rester assis plus d'une heure d'affilée, toujours bouger 10 minutes au moins après les repas.

FAIRE TRAVAILLER SES NEURONES

Deuxième clé, l'apprentissage et la découverte. Une étude menée à l'université du Texas, à Dallas, a montré que le fait d'adopter un nouveau passe-temps, comme la peinture ou la photographie numérique, ou même l'apprentissage d'un nouveau logiciel ou d'une nouvelle langue, peut vivifier le cerveau. On comprend mieux pourquoi une personne qui prend sa retraite à 65 ans présente 15 % de risques en moins de développer des signes de démence comparé à celle qui la prend à 60. Les experts recommandent de « stimuler continuellement le cerveau, l'obliger à réfléchir, improviser, élaborer des stratégies et contourner les obstacles qu'il pourrait rencontrer. Ces choses obligent le cerveau à bâtir de nouveaux réseaux neuronaux et à fortifier ceux qui existent déjà. » La troisième clé de la remise en forme cérébrale est le sommeil. « Le cerveau a lui aussi besoin de se détendre. Beaucoup d'études démontrent qu'un mauvais sommeil peut altérer la mémoire et qu'un stress chronique peut nuire à notre capacité d'apprentissage et d'adaptation à de nouvelles situations. Les dernières études démontrent effectivement que le sommeil est l'élément le plus efficace pour réinitialiser et régénérer tout le cerveau. Pendant la phase de sommeil profond notamment, des poussées d'activité cérébrale (appelées fuseaux du sommeil) déplacent les souvenirs récents de l'hippocampe au néocortex.

LE SOMMEIL, GRAND RÉPARATEUR DE L'ESPRIT

Autrement dit, le sommeil fait le ménage dans le cerveau. Le cerveau dispose également d'un "cycle de rinçage" qui permet d'éliminer les déchets métaboliques, seule condition pour un fonctionnement optimal. Il faut d'ailleurs savoir que lorsque l'on dort moins de 6 heures, notre agilité d'esprit diminue d'un bon tiers le lendemain. En parallèle, un mauvais sommeil chronique est couramment associé à des maladies neurodégénératives. Dans son livre, le célèbre neurochirurgien recommande de se coucher à heures régulières, s'exposer à la lumière du jour dès le réveil, faire de l'exercice, éviter la caféine après 14 heures, baisser la température, quand c'est possible, entre 15 et 20 °C maxi, mais garder les pieds au chaud (facteur d'endormissement), passer en mode nocturne les appareils connectés après 21 heures (la lumière bleue supprime la mélatonine), pratiquer des exercices de respiration profonde dès qu'on se couche. Enfin , l'une des dernières clés, selon cet expert concerne l'alimentation. « Nous avons aujourd'hui la preuve que la consommation de certains aliments et la restriction d'autres peuvent freiner le déclin mnémonique et cognitif du cerveau, tout en optimisant son rendement. Sans oublier le microbiote intestinal qui joue, lui aussi, un rôle très important dans la santé du cerveau.

ALIMENTATION

Une forte consommation de sucres simples, par exemple, risque, au fil du temps, de rendre les cellules du cerveau résistantes à l'insuline. Au bout d'un moment, elles ne pourront tout simplement plus capter le sucre en circulation (leur principal carburant) pour bien fonctionner. Une étude réalisée sur 1000 personnes, pendant dix ans, a révélé que les personnes qui suivaient un régime adapté au cerveau, avaient effacé 7 ans et demi de vieillissement cognitif par rapport à ceux qui ne le suivaient pas et une réduction de 53 % de risque de développer une maladie d'Alzheimer ». Cet expert conseille de limiter le sucre sous toutes ses formes, privilégier les légumes (surtout à feuilles vertes), les noix, les fruits, les légumineuses, les grains entiers, le poisson, la volaille, l'huile d'olive, éviter la viande rouge, le beurre, la margarine, le fromage, les pâtisseries et les fritures. Il recommande de boire beaucoup d'eau qui nettoie tout le corps, y compris le cerveau, de miser sur les oméga-3 (poissons, graines de lin, de chia, de tournesol), réduire les portions et effectuer des jeûnes séquentiels qui protègent et renforcent les connexions neuronales, ajouter des épices comme le curcuma et le safran pour leurs propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Dernier pilier et non des moindres, les relations humaines. Les échanges sociaux renforcent la plasticité cérébrale. En effet, maintenir des interactions régulières est essentiel pour garder un cerveau alerte, en revanche l'isolement et la solitude accélèrent le vieillissement de l'esprit. A travers ces piliers, ce neurochirurgien rappelle que le cerveau est un organe malléable, qui peut se renforcer à tout âge.. **A.B**

FORUM DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE RECHERCHE MÉDICALE

Près de 400 participants attendus à Oran

Près de 400 participants sont attendus au 4e Forum Ouest de la Société algérienne de recherche médicale (SARM), qui se tiendra, le 13 juin à Oran, a-t-on appris de cette société.,Pour cette année, le thème retenu concerne "les actualités médicales récentes, les derniers résultats de recherches et les nouvelles technologies au niveau mondial en matière de Santé", a précisé à l'APS, Dr Mohamed Laifa, président de la SARM. Ce forum, qui accueillera des médecins généralistes et chercheurs universitaires de 22 wilayas, sera l'occasion de débattre et d'échanger autour de l'actualité médicale récente, a précisé Dr Laifa, soulignant qu'"énormément de sujets méritent d'être abordés tels la cancérologie, la cardiologie et la gynécologie, entre autres". Eu égard à sa place comme société savante, la SARM accueille également les universitaires qui ne sont pas forcément des professionnels de la santé, mais qui mènent des travaux de recherche en relation avec le domaine de la santé, a-t-il fait savoir. Cette manifestation marque "notre engagement pour apporter notre contribution à la recherche clinique en Algérie. C'est une étape décisive dans la collecte, l'analyse et la valorisation des résultats des travaux, fruits d'un effort collectif et passionné". "Nous espérons sortir avec des recommandations médicales algériennes dans certaines spécialités médicales, fondées sur des données scientifiques locales, adaptées à nos réalités sanitaires, sociales et épidémiologiques", a-t-il mis en exergue. Un riche programme scientifique de conférences et d'ateliers a été tracé en collaboration avec des experts en la matière, traitant de la pratique médicale au quotidien, aussi bien pour les généralistes que pour les spécialistes.

SOUDAN DU SUD

Des centaines de morts dans des violences intercommunautaires

"Le président Salva Kiir a déclaré un état d'urgence de six mois dans l'Etat de Warrap et le comté de Mayom de l'Etat d'Unité, à la suite d'une recrudescence de la violence inter-communautaire, en particulier dans la région de Tonj", peut-on lire dans un post sur Facebook de la South Sudan broadcasting corporation (SSBC).

Le président du Soudan du Sud Salva Kiir a décrété jeudi l'état d'urgence dans des régions du pays où des conflits intercommunautaires liés à des vols de bétail ont fait des centaines de morts ces derniers mois, a annoncé la télévision d'Etat. Les affrontements pour l'accès aux ressources en eau et en pâturages ou les vols de bétail sont fréquents dans ce pays très pauvre d'Afrique de l'Est, soumis à des phénomènes météorologiques extrêmes, sécheresse ou inondations. "Le président Salva Kiir a déclaré un état d'urgence de six mois dans l'Etat de Warrap et le comté de Mayom de l'Etat d'Unité, à la suite d'une recrudescence de la violence inter-communautaire, en particulier dans la région de Tonj", peut-on lire dans un post sur Facebook de la South Sudan broadcasting corporation (SSBC). Cette décision intervient après la nomination d'un nouveau gouverneur de l'Etat de Warrap, "chargé de rétablir l'ordre et de lutter contre l'augmentation de l'anarchie, largement alimentée par des affrontements communautaires persistants et le vol de bétail", poursuit ce texte de la télévision publique. Les conflits entre éleveurs sont devenus récurrents dans le comté de Tonj, situé dans l'Etat de Warrap (Nord-Ouest) où des violences liées à des "vols de bétail et des attaques en représailles" ont fait "des centaines de morts" depuis décembre, dont plus de 200 pour le seul mois de mars, et quelque 80 décès ces derniers jours, s'est alarmée mardi l'ONU. "Une intervention urgente du gouvernement national est nécessaire pour empêcher que le conflit n'atteigne des niveaux catastrophiques", avait alors lancé Guang Cong, le représentant spécial adjoint de la mission onusienne au Soudan du Sud.

ENTRÉE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX À L'UNIVERSITÉ HARVARD

La justice suspend l'interdiction décidée par Trump

La justice américaine a suspendu jeudi la mesure du président, Donald Trump, visant à interdire l'entrée aux Etats-Unis de nouveaux étudiants internationaux venus suivre les cours de l'université Harvard. Donald Trump a annoncé mercredi soir qu'il était "nécessaire de restreindre l'entrée aux ressortissants étrangers qui cherchent à venir aux Etats-Unis pour participer, exclusivement ou en grande partie, à un programme d'études de l'université Harvard". Cette mesure devait s'appliquer immédiatement à l'encontre des "étrangers qui entrent ou tentent d'entrer aux Etats-Unis pour commencer à participer" à des programmes de l'université. Elle devait rester en vigueur pour six mois, sauf en cas de prolongement, selon le président américain. Mais jeudi, Harvard a contesté devant les tribunaux cette mesure de l'administration Trump qui fait partie, selon elle, "d'une campagne concertée, allant crescendo, de représailles" contre cette université qui "refuse" de céder aux pressions du gouvernement. Considérant que l'université de renom risquait de subir "un préjudice immédiat et irréparable avant que toutes les parties aient eu la possibilité d'être entendues", la juge Allison D. Burroughs a suspendu jeudi la mesure de Donald Trump, d'après un document judiciaire. Fin mai, le gouvernement avait déjà tenté d'interdire à Harvard d'accueillir des étudiants étrangers, en retirant à cette université sa certification SEVIS (Student and Exchange Visitor), le principal système par lequel les étudiants étrangers sont autorisés à étudier aux Etats-Unis.

APRÈS UNE PÉRIODE DE RELATIONS DIPLOMATIQUES TENDUES

Le Canada et la Chine conviennent de "régulariser les voies de communication"

Le Canada et la Chine, qui ont traversé une période de relations diplomatiques tendues, ont convenu de "régulariser les voies de communication" entre eux, a annoncé jeudi le bureau du Premier ministre canadien Mark Carney. "Mark Carney s'est entretenu avec le Premier ministre de la Chine, Li Qiang. Les dirigeants ont discuté des relations bilatérales, notamment de l'importance du dialogue, et ont convenu de régulariser les voies de communication entre le Canada et la Chine", selon un communiqué. De son côté, l'agence officielle Chine nouvelle a affirmé vendredi que le chef de l'exécutif chinois a exprimé le souhait d'une amélioration des relations entre les deux pays. "Ces dernières années, les relations sino-canadiennes ont fait face à des perturbations inutiles et ont rencontré de sérieuses difficultés", a déclaré M. Li. Pékin est prêt "à travailler avec le Canada pour défendre conjointement le multilatéralisme et le libre-échange" face à la "montée de l'unilatéralisme et du protectionnisme", a ajouté Li Qiang d'après Chine nouvelle. L'agence de presse précise que l'appel a eu lieu à la demande de M. Carney, récemment élu.

NUCLÉAIRE

L'Iran réagira fermement à toute violation de ses droits

L'Iran réagira « fermement » à toute violation de ses droits concernant le nucléaire, a indiqué vendredi le ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi. « L'Iran réagira fermement à toute violation de ses droits », a écrit Abbas Araghchi sur les réseaux sociaux, en réaction aux informations selon lesquelles les Européens et les Etats-Unis ont l'intention de soumettre la semaine prochaine au Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) une résolution contre l'Iran, avec menace de renvoi du dossier devant les Nations unies.« Au lieu d'agir de bonne foi », le E3, qui regroupe Londres, Paris et Berlin, « opte pour des actions malveillantes contre l'Iran au Conseil des gouverneurs de l'AIEA », a-t-il ajouté. Dans ce document préparé par Washington ainsi que les pays de l'E3 et qualifié de « politique » par l'Iran, l'AIEA appelle Téhéran à « davantage de transparence » sur son programme nucléaire.

BANGLADESH

Les élections législatives se tiendront en avril 2026

Le Bangladesh organisera en avril prochain ses premières élections législatives depuis le départ de l'ancienne Première ministre, Sheikh Hasina l'année dernière, a annoncé vendredi le chef du gouvernement provisoire Muhammad Yunus. Le scrutin aura lieu "au cours de la première quinzaine d'avril 2026", a déclaré M. Yunus dans un discours à la nation. Les partis politiques ont exigé à plusieurs reprises que le prix Nobel de la paix 2006, aujourd'hui âgé de 84 ans, fixe un calendrier électoral, celui-ci rétorquant alors qu'il fallait du temps et que le Bangladesh devait réformer ses institutions après le départ de Mme Hasina. "Le gouvernement a tout mis en oeuvre pour créer un environnement propice au déroulement des élections", a ajouté M. Yunus dans son intervention télévisée, tout en insistant à nouveau sur la nécessité de procéder à des réformes. "Il ne faut pas oublier que le Bangladesh a plongé dans une crise profonde chaque fois qu'il a organisé des élections qui ont été entachées d'irrégularités", a-t-il rappelé.

GUATEMALA

Des centaines d'évacués après l'éruption d'un volcan

Plus de 500 personnes ont été évacuées jeudi au Guatemala après le rejet de fumée et de cendres par le volcan le plus actif d'Amérique centrale, ont annoncé les autorités. Les habitants de plusieurs villages proches du volcan Fuego, situé à 35 kilomètres de la capitale, Guatemala, ont été déplacés vers des abris. Le gouvernement a suspendu les activités scolaires dans la zone et fermé une route reliant le sud du pays à la ville coloniale d'Antigua, principal site touristique du Guatemala classé par l'Unesco depuis 1979, a indiqué l'agence de coordination des catastrophes Conred. Plusieurs évacuations similaires ont eu lieu ces dernières années en raison des éruptions récurrentes du volcan Fuego, notamment en mars dernier.

CHILI

Séisme de magnitude 6,4 au sud-ouest de Diego de Almagro

Un séisme de magnitude 6,4 s'est produit vendredi à 17H15 GMT à 52 km au sud-ouest de Diego de Almagro, au Chili, a annoncé l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS). L'épicentre, situé à 76,6 km de profondeur, a été initialement localisé à 26,64 degrés de latitude sud et 70,49 degrés de longitude ouest, a précisé la même source.

SUÈDE-ALGÉRIE J -1

Mohamed Amine Amoura forfait

Marouane A.

L'attaquant international algérien du VfL Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura est déclaré
forfait pour le prochain match amical des Verts contre la Suède, prévu demain mardi 10 juin 2025 à Stockholm, en raison d'une blessure, contractée jeudi dernier, lors du match amical contre le Rwanda, selon la Fédération algérienne de football (FAF).

«Sorti sur blessure face au Rwanda jeudi dernier, Mohamed Amine Amoura a passé des examens médicaux approfondis, qui ont confirmé sa blessure. Par conséquent, son indisponibilité est confirmée pour le prochain match amical contre la Suède, prévu le mardi 10 juin courant à Stockholm» a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

«Le joueur a été libéré du stage par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic et nous lui souhaitons un prompt rétablissement» a expliqué la même source. Avec une équipe passablement remaniée, les Verts avaient dominé le Rwanda (2-0), en match amical de préparation, disputé jeudi dernier au Stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Le meneur de jeu de l'ES Tunis Youcef Belaïli a ouvert le score d'une belle tête plongeante à la 28e minute de jeu, et c'est Jaouen Hadjam qui a doublé la mise à la 58e, sur une passe lumineuse de ce même Belaïli. De son côté, le prochain adversaire des Verts, la Suède, a prit le dessus sur la Hongrie sur le score de (2/0) en match amical disputé, vendredi soir à Budapest. Il n'a fallu que quatre minutes à la Suède pour ouvrir le score en seconde période. Hjalmar Ekdal s'est avancé dans la moitié de terrain hongroise et a trouvé le chemin des filets grâce à une belle passe à Benjamin Nygren. Nygren a levé les yeux pour évaluer la position du gardien hongrois Denes Dibusz, puis a enroulé le ballon pour qu'il atterrisse sur la barre transversale opposée, complètement intouchable.

Peu après, la Suède a failli creuser l'écart, mais le tir d'Ayari est passé juste à côté. La récompense de Yasin, cependant, allait venir. A la 66e minute, le gardien Dibusz était censé jouer le ballon, mais il n'a fait que servir l'attaquant Ayari, qui a facilement inscrit le 2e but suédois.

AÏT-NOURI À MANCHESTER CITY

Le défenseur international algérien de Wolverhampton, Rayan Aït-Nouri a passé avec succès la traditionnelle visite médicale, préalable à sa signature de contrat avec Manchester City, a indiqué Fabrizio Romano, journaliste spécialiste dans l'annonce de transfert.

Selon la même source, le latéral algérien de 24 ans, devrait signer un contrat de cinq ans avec les Citizens soit jusqu'en juin 2030.

Pour rappel, Wolverhampton avait donné son accord final à Manchester City, pour le transfert de l'international algérien. Les deux clubs de la Premier league anglaise de football, ont trouvé un accord pour un montant de 40 millions d'euros.

Il y a quelques jours, l'ancien joueur d'Angers SCO (France), avait donné son OK pour rejoindre l'équipe entraînée par l'Espagnol Pep Guardiola, s'en est suivi des discussions entre les deux clubs, qui a abouti jeudi à un accord final.

Aït-Nouri n'a pas pris part au premier match amical des «Verts», jeudi contre le Rwanda au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Il est attendu pour le second test, prévu le mardi 10 juin contre la Suède, à Solna.

Aït-Nouri avait rejoint Wolverhampton en octobre 2020, en provenance d'Angers SCO, d'abord dans le cadre d'un prêt avec option d'achat, avant d'être transféré pour 11,5 millions d'euros.

Il va devenir le cinquième joueur algérien à porter les couleurs de Manchester City, et le deuxième depuis le capitaine de l'équipe nationale, Riyad Mahrez, parti en 2023 rejoindre le club saoudien d'Al-Ahli SC.

M. A.

HAMZA DEGHDOUGH, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE LUTTE À L'EXPRESS :

«Nous devons compter sur l'expertise étrangère»

Entretien réalisé par Marouane A.

Le président de la fédération algérienne de Lutte, Hamza Deghdough, estime que l'engagement d'un sélectionneur étranger, iranien en particulier, est de nature à aider la sélection à décrocher de meilleurs résultats dans les compétitions internationales.

QUE PENSEZ-VOUS DES RÉSULTATS RÉALISÉS RÉCEMMENT PAR LES SÉLECTIONS NATIONALES DE LUTTE EN CHAMPIONNATS D'AFRIQUES QUI SE SONT DÉROULÉS AU MAROC ?

Je pense que les résultats étaient très probants. Nous avons décroché huit médailles, dont quatre en lutte libre et quatre en lutte gréco-romaine. Les médailles d'or ont été décrochées par Sid Azara, Oukali, Dridi en plus d'une médaille d'argent de Guillou qi s'est incliné en finale. Il ne faut pas oublier aussi la médaille de Aouissi Chaïma qui a remporté la première médaille d'or féminine pour l'Algérie la catégorie des -57 kg. Dans les sélections jeunes nous avons terminé premiers que ce soit avec les Cadets ou les Juniors, alors que nous avons décroché la deuxième place avec les seniors, derrière l'Egypte qui s'est présenté avec tous ses athlètes, ce qui n'a pas été notre cas où nous devions faire sans certains de nos athlètes.

DONC VOUS ÊTES SATISFAITS DE CES RÉSULTATS, N'EST-CE PAS ?

Certainement. Nos athlètes ont fait ce qu'il fallait et ont arraché des résultats très satisfaisants, sachant que nos sélections subissent un lifting, avec un rajeunissement des effectifs. Notre principal objectif maintenant c'est les JO 2028 de Los Angeles que nous devrons bien préparer.

PRÉPARER LES JO IMPOSE UNE PRÉPARATION TRÈS SOUTENUE AVEC UN TRAVAIL À LONG TERME, N'EST-CE PAS ?

Oui. Nous souhaitions obtenir le OK du Ministère des Sports pour engager un entraîneur étranger et nous sommes toujours en attente d'une réponse de notre tutelle après la demande qu'on a formulée.

Tout le monde sait que les entraîneurs originaires d'Asie sont les meilleurs sur le plan international, surtout les coachs venant d'Iran et du Kazakhstan. Nous nous sommes entendus avec des techniciens iraniens et on attend le feu vert du Ministère pour les ramener et débuter le travail avec eux.

PENSEZ-VOUS QU'IL Y A UN TRAVAIL À LA BASE QUI SE FAIT PAR VOTRE FÉDÉRATION ?

Les résultats enregistrés au niveau des sélections jeunes prouvent que cela n'est pas le fruit du hasard, mais bel et bien un travail de base qui se fait. On compte sur des jeunes athlètes qui devraient avoir leur mot à dire dans un avenir proche, même s'ils doivent, bien sûr, bien être pris en charge. Lors des championnats d'Afrique en Egypte, on a pu compter sur tous nos athlètes, puisqu'il y a eu des restrictions budgétaires, mais malgré cela on est très fier de ce qu'on fait les sélections U 17 et U 20 et nous avons aussi de bons jeunes dans la catégorie U 15.

PEUT-ON DIRE QUE LES ATHLÈTES QUI ONT PARTICIPÉ AUX JO DE PARIS ONT DÉPASSÉ LES RÉSULTATS DÉCEVANTS OBTENUS LORS DE CETTE COMPÉTITION ?

Après l'échec aux JO de Paris, les athlètes sont revenus plus forts et on décidé de s'impliquer à nouveau. Pour preuve, ils ont tous participé aux derniers championnats nationaux avant de prendre part aux championnats d'Afrique.

QU'EST-CE QUI VOUS A MANQUÉ LORS DE CES JO DE PARIS ?

Après les JO nous avions tenu une réunion au niveau de la fédération pour énumérer les causes de cet échec. Nous avons tenu des réunions avec les athlètes et les entraîneurs et même le staff médical sachant qu'il y avait des blessures au niveau du groupe qui nous ont privés de certains athlètes, tel que Rouabhi, qui était qualifié mais qui a eu une grave blessure aux ligaments croisés qui l'a privé de cette compétition.

Vous savez, le niveau de la lutte mondiale a énormément évolué par rapport aux dernières années. Malgré la très bonne préparation effectuée, mais il faut savoir que l'expertise étrangère est très importante pour faire hausser notre niveau. Certes, c'est bien de se qualifier aux Jo mais pour y réaliser des résultats probants, il faudra engager des entraîneurs qui ont des traditions dans la préparation d'athlètes pour gagner des médailles, d'où le notre souhait d'engager un technicien iranien pour la sélection nationale.

M. A.

QATAR

Belmadi nouvel entraîneur d'Al-Duhail

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie Djamel Belmadi, a été nommé nouvel entraineur de la formation d'Al-Duhail à partir de la saison prochaine, a annoncé samedi, le club qatari de première division de football «Qatar Stars League». «La direction du club sportif d'Al Duhail a conclu un accord avec l'entraîneur principal Djamel Belmadi pour diriger la barre technique du club à partir de la saison prochaine», indique le vice-champion du Qatar dans un communiqué publié sur son site officiel. Belmadi avait déjà dirigé l'équipe qatarie à deux reprises, de 2010 à 2012, puis de 2015 à 2018.

BALLON D'OR

Ribéry répond à Cristiano Ronaldo

Franck Ribéry a repensé à 2013 en lisant la dernière déclaration de Cristiano Ronaldo. Interrogé ce samedi sur son favori pour le prochain lauréat du Ballon d'or, le Portugais a estimé que «celui qui doit le remporter doit être un joueur qui a gagné la Ligue des champions». Vainqueur de la C1 en 2013 avec le Bayern Munich, «Kaiser Franck» avait pris la même année la troisième place du Ballon d'or derrière Cristiano Ronaldo et Lionel Messi. Sur ses réseaux sociaux, Franck Ribéry n'a pas tardé à réagir à l'avis du Portugais, ponctuant sa phrase par trois émojis pour montrer son ironie : «Donc vous DEVEZ gagner la Ligue des champions pour gagner le Ballon d'or?» En 2013, Franck Ribéry avait tout gagné avec le Bayern Munich : outre la Ligue des champions, le Français avait conquis aussi la Bundesliga, la Coupe d'Allemagne, la Coupe du monde des clubs et le titre de meilleur joueur européen.

«Ce Ballon d'or restera à jamais une injustice»

«C'était l'année parfaite. Je ne pouvais pas faire mieux», revenait récemment Ribéry sur cette frustration, dans un entretien à l'Equipe. «Ce Ballon d'Or restera à jamais une injustice. Je cherche encore l'explication, même si certains m'en ont donné (...) J'étais en tête chez les journalistes. Si le vote avait été le même qu'aujourd'hui, j'aurais gagné.» Historiquement, le classement était établi en fonction du vote d'un panel international de journalistes mais le partenariat entre la Fifa et le Ballon d'or, en 2010, avait ouvert le vote aux 208 sélectionneurs et capitaines des pays membres de l'instance internationale. Depuis 2022, le Ballon d'or est à nouveau attribué par le biais d'un vote de journalistes, sur la base des cent premiers pays du classement Fifa.

RONALDO VOTE DEMBÉLÉ

A 40 ans passés, toujours à la pointe de la sélection portugaise qui devait défier l'Espagne hier soir, à Munich, en finale de la Ligue des nations, Cristiano Ronaldo reste l'un des meilleurs attaquants du monde. Lauréat de cinq Ballons d'or, en 2008, 2013, 2014, 2016, 2017, il sait presque mieux que quiconque (Lionel Messi en compte huit), les sacrifices qu'un footballeur doit endurer pour remporter le Graal individuel de son sport.

«Je ne peux pas vous dire qui le mérite. Selon moi, celui qui le gagne doit être dans une équipe qui a gagné des trophées. Le vainqueur du Ballon d'Or devrait être dans une équipe qui a gagné la Ligue des champions», a estimé le meilleur buteur de l'histoire des sélections internationales avec 137 buts. S'il ne donne pas de nom précis, Cristiano Ronaldo se montre ainsi favorable à la candidature de l'attaquant international français du Paris SG Ousmane Dembélé. Les esprits chagrins noteront aussi que se déclarer favorable à un joueur du PSG lui évite d'apporter ses suffrages à l'autre favori pour le Ballon d'or, Lamine Yamal qui évolue au FC Barcelone, le grand rival du Real Madrid dont il a longtemps porté le maillot. «Les récompenses individuelles sont importantes. Ce jeune a un grand potentiel, dans quatre ou cinq ans, nous verrons le meilleur de lui», a estimé CR7 à propos de Lamine Yamal.

APRÈS 114 ANS D'EXISTENCE

Brescia, disparition annoncée d'un club historique du foot italien

Brescia a vraisemblablement connu la dernière année de ses 114 ans d'existence. Ce samedi, la presse italienne rapporte en effet que ce club historique du foot italien va déclarer faillite.

L'homme d'affaires italien Massimo Cellino, propriétaire du club lombard depuis 2017, avait jusqu'à vendredi pour s'acquitter d'une partie - environ trois millions - des huit millions d'euros en arriérés fiscaux et autres retards de taxes du club. Comme il n'a pas versé la somme attendue, Brescia a perdu le droit de participer au championnat d'Italie.

Le club avait été pénalisé de quatre points par le Tribunal de la Fédération italienne de football (FIGC) pour ces infractions administratives. En tenant compte de cette sanction, Brescia, qui avait terminé le championnat de Serie B (deuxième division) à la 15e place avec 43 points, a rétrogradé à la 18e place (39 pts), synonyme de relégation en Serie C, la 3e division.

Brescia a disputé 23 saisons en Serie A, la dernière en 2019-2020, avec pour meilleur classement une 8e place obtenue à l'issue de l'exercice 2000-2001. Le club au scapulaire a notamment révélé ou vu passer les internationaux italiens Roberto Baggio, Alessandro Altobelli, Andrea Pirlo et Luca Toni, ou encore Pep Guardiola, en 2001-2002 et 2003.

Avant Brescia, son propriétaire Massimo Cellino a également contrôlé les clubs italien de Cagliari et anglais de Leeds où il s'est notamment fait connaître par ses changements incessants d'entraîneurs.

NAPLES FC

Un pont d'or pour Osimhen en Arabie saoudite

Où s'écrira l'avenir de Victor Osimhen? Sur le départ du Napoli, après un prêt d'une saison à Galatasaray, il est à 26 ans l'un des attaquants les plus convoités cet été. L'ancien joueur du LOSC, actuellement au Nigeria, s'est vu adresser une offre monumentale en provenance d'Arabie saoudite. Le club d'Al-Hilal lui propose ainsi, selon nos informations, un salaire annuel de 40 millions d'euros, plus 5 de bonus. De quoi en faire l'une des têtes d'affiche du championnat saoudien, qui pourrait perdre Cristiano Ronaldo, en fin de contrat avec Al-Nassr et qui n'a pas encore communiqué clairement sur son avenir. Mais Galatasaray, qui souhaite garder le serial buteur nigérian après l'avoir vu faire trembler les filets à 37 reprises cette saison (en 41 apparitions) est également prêt à sortir le chéquier pour le conserver, avec un salaire supérieur à 15 millions d'euros nets par an. Le joueur, qui a d'autres possibilités, se laisse actuellement le temps de la réflexion. Les clubs attendent sa décision. Il y a quelques semaines, il était aussi annoncé du côté de Chelsea, un club pour lequel il a toujours eu un petit faible, en tant que fan de Didier Drogba.

ANGLETERRE

Tuchel tacle ses joueurs après le match face à Andorre

Une domination fleuve pendant toute la partie, un petit but au retour des vestiaires de l'indispensable capitaine Harry Kane... Et c'est à peu près tout. L'Angleterre n'a pas montré grand-chose ce samedi contre Andorre lors de la 3e journée des qualifications pour la Coupe du monde 2026.

Face à des adversaires vaillants et présents dans les duels, Jude Bellingham et ses partenaires ont semblé, parfois, jouer avec le frein à main. Si cela n'a pas porté préjudice aux Three Lions, vainqueurs de leur 3e match consécutif pour rester en tête du groupe K, nul doute que Thomas Tuchel n'a pas vraiment apprécié la prestation de ses hommes. Le sélectionneur anglais ne s'en est d'ailleurs pas caché en conférence de presse après le coup de sifflet final.

«Je pense honnêtement qu'on a joué avec le feu. J'ai ressenti ça presque comme dans un match de coupe où le favori ne sent pas le danger. Je n'ai pas ressenti une équipe consciente du score de 1-0 lors d'un match de qualification pour la Coupe du monde. Petit à petit, l'énergie a baissé alors que nous avions besoin du contraire. Je pense que nous méritions cette victoire, et nous avons trois victoires et trois clean sheets (...) mais nous leur ferons comprendre clairement ce que nous attendons d'eux.»

«ON A JOUÉ AVEC LE FEU»

Et d'en rajouter une couche sur une fin de partie jugée bien trop timide : « Je n'ai pas aimé notre attitude à la fin du match. J'ai aimé notre attitude au début, les 25 premières minutes, mais je n'ai pas aimé les 25 dernières. Je pense qu'il nous a manqué le sérieux et l'urgence nécessaires dans un match de qualification pour la Coupe du monde. Je pense que nous avons joué avec le feu. Je n'ai pas aimé l'attitude à la fin. Je n'ai pas aimé le langage corporel.»

Et l'Allemand n'a probablement pas été le seul, puisque des sifflets sont descendus des tribunes du stade de l'Espanyol à Barcelone. «Ils étaient déçus et mécontents de notre performance, surtout de la façon dont nous avons terminé la première mi-temps. Je ne pense pas qu'on puisse leur en vouloir. On ne peut même pas leur en vouloir pour la façon dont nous avons terminé le match.»

Mots Croisés

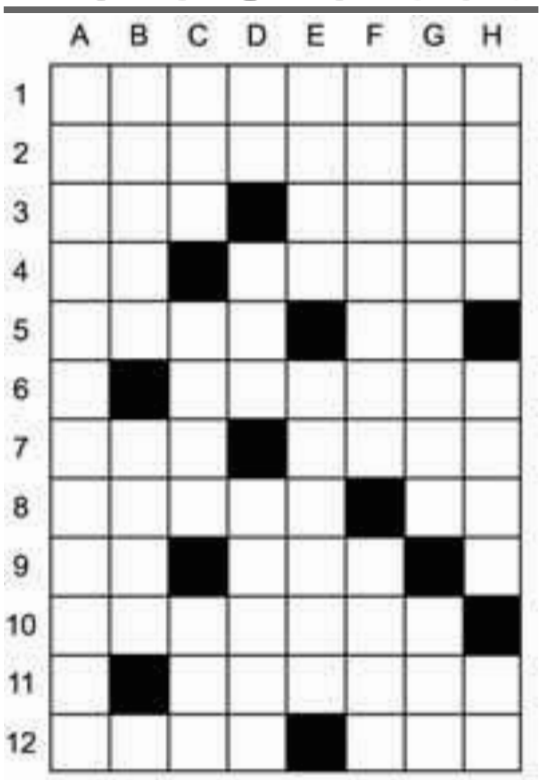

VERTICALEMENT

A. Flânent dans les rues.
B. Message pour un PC. Joindre l'un à l'autre.
C. Mémoire d'un ordinateur. Produits translucides. Épuisé.
D. Devant le hoc, pas devant le hic. Certains ont du mal à le passer. Groupe qui endoctrine.
E. Corrigea le devoir. Partisan d'une idée.
F. Caractère double. Victoire, pont ou place.
G. Machines volantes. C'est un dur.
H. Flaire quelque chose. Pratique de bon fidèle. Sa place est devant un verbe pronominal.

HORIZONTALEMENT

1. Cages de verre.
2. Apaisée.
3. Dommage. Il arrose Albi.
4. A saisi l'astuce. Il est rond comme une bille.
5. Prénom slave. Très actuel.
6. En mettre plein la vue.
7. Il passe à Mulhouse. Lancé, il faut le relever.
8. Qui est sans aspérités. Lettres pour le patron.
9. Pan de tapisserie. Inflorescence.
10. Émettre un bruit incongru.
11. Écritures simplifiées.
12. Bien descendue. Coup sans retour.

LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKU

		6		8		1		
	4	1				9	3	
				4				
4								5
9		3		7		2		8
			2		9			
		7	8	3	5	6		
	1						2	
	8			9			5	
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

ACHETER AILE ALFA ARCON DEFIANT DEVINETTE EPONGE EPURER ESCROC
LECTRICE MASCULIN MESON MISSIVE MITIGE NAVIRE NICOTINE PARE PETRIFIER
RADE REACTIF RECIDIVE RETORSION REVETU RIVAGE ROUSSI STEPPE

N	E	P	U	R	E	R	E	N	E	C	N
I	C	A	E	P	E	P	O	T	M	O	I
L	I	R	P	T	O	C	T	U	I	R	C
U	R	E	E	N	R	E	I	S	S	C	O
C	T	H	G	A	N	I	R	D	S	S	T
S	C	E	A	I	C	O	F	I	I	E	I
A	E	I	V	F	T	T	S	I	V	V	N
M	L	E	I	E	L	I	I	E	E	A	E
E	D	A	R	D	R	A	M	F	M	R	N

INTITULÉ «LES CONTREBANDIERS DE L'HISTOIRE»

Boudjedra réédite son pamphlet contre Sansal et Daoud

La maison d'édition, d'impression et de traduction Dar El Hikma publiera prochainement le livre du romancier algérien Rachid Boudjedra, intitulé Les Contrebandiers de l'histoire. Cet ouvrage se présente comme une réponse directe aux positions défendues par les auteurs Boualem Sansal et Kamel Daoud.

Samy Terki

Dans un communiqué, Dar El Hikma précise que le livre est rédigé sous forme de pamphlet. L'auteur y développe «une réponse critique, caustique et percutante» contre ce qu'il qualifie de «contrevérités avancées» par Sansal et Daoud. L'éditeur souligne que Boudjedra privilégie dans ce texte la confrontation directe avec ce qu'il désigne comme «l'écrivain néocolonial», qu'il accuse d'»usurper l'histoire», de «falsifier les vérités historiques de l'Algérie», de «mépriser sa culture» et d'»ignorer même sa géographie». Selon Dar El Hikma, Les Contrebandiers de l'histoire représente «une première réaction émanant des élites intellectuelles algériennes» face à une campagne jugée «leurrante» menée, selon eux, par Sansal et Daoud, visant à «abuser l'opinion publique». Toujours selon le communiqué, cette campagne serait également «ourdie par les élites coloniales et colonialistes françaises», qualifiées de «complices de crimes de guerre» et bénéficiant du «soutien de l'extrême droite française». Rachid Boudjedra a souhaité que cet ouvrage soit publié à la fois en arabe et en français. Son éditeur précise qu'il s'agit pour l'écrivain «d'une réponse acerbe» qui vise à «mettre à nu les intentions des élites colonialistes», lesquelles utiliseraient, selon lui, des auteurs comme Sansal et Daoud «pour proposer des débats biaisés et orientés». Présenté comme «un brûlot argumenté, à la fois littéraire, spirituel et culturel», ce livre entend dénoncer une «littérature néocolonialiste» qui rêverait, selon Boudjedra, d'un «retour colonialiste méprisant», visant à «nier la volonté du peuple algérien» et à «s'approprier son identité». Toujours d'après Dar El Hikma, Les Contrebandiers de l'histoire cherche à «débusquer les arrière-pensées» et les «visées fallacieuses» d'un «discours néocolonial» qui, tout en reprenant certains slogans de l'Occident comme «la liberté d'expression» ou «la liberté de pensée», les appliquerait de façon sélective et partiale.

La publication de ce livre s'inscrit donc dans un contexte de vive polémique autour des représentations de l'histoire algérienne dans certains écrits contemporains.

S. T.

EN VUE DE PROMOUVOIR LE PATRIMOINE CONSTANTINOIS

Le musée Ahmed Bey signe un accord avec l'université des frères Mentouri

Un accord de coopération et de partenariat a été signé entre l'Université des Frères Mentouri (Constantine 1) et le musée national public des arts et des expressions traditionnelles Palais Ahmed Bey, a-t-on appris du recteur de l'université. La convention vise la consolidation des actions de coopération dans les domaines scientifiques et culturels entre les deux institutions en vue de promouvoir le patrimoine national, notamment, a précisé M. Ahmed Bouras, qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre de partenariat dans la création d'une interactivité entre l'université et le monde extérieur. La convention devra donner lieu à la réalisation de projets communs traitant des questions en rapport avec la promotion du domaine culturel et de la destination Constantine pour un développement local durable, a souligné le même responsable qui a insisté sur l'importance des nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle, dans la mise en valeur du patrimoine local et national.

Selon le même responsable, il sera procédé dans le cadre de cette convention à la mise en place de réseaux de communication, de concertation et de réflexion chargés de l'élaboration d'un plan d'action en mesure de mettre en valeur les richesses historiques, culturelles et naturelles dont dispose Constantine.

À ce titre, le même responsable a fait part de l'organisation dans le cadre de ce partenariat d'activités scientifiques, culturelles et artistiques valorisant le patrimoine aussi riche que varié dont dispose Constantine.

APS

OFFICIELLEMENT DISSOUS

L'Office Riadh El Feth transféré à la wilaya d'Alger

Le décret exécutif n°25-148 du 2 juin 2025, portant dissolution de l'Office Riadh El Feth (OREF), a été publié dans le Journal officiel n°34, dernier numéro en date. Ce texte met fin à l'existence de cet établissement public, dont les statuts avaient été réaménagés par le décret exécutif n°95-47 du 5 février 1995. Le décret a été signé par le Premier ministre, Mohamed Ennadir Larbaoui. Son premier article stipule que l'OREF est dissous de manière officielle. Le deuxième article précise que l'ensemble des biens, droits, obligations, personnels et moyens de toute nature de l'office est transféré à la wilaya d'Alger. Pour encadrer cette opération, l'article 3 du décret prévoit plusieurs étapes. Une commission ad hoc sera constituée. Ses membres seront désignés conjointement par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre des Finances et le ministre de la Culture et des Arts. Cette commission sera chargée d'établir un inventaire détaillé des biens transférés. Cet inventaire devra être quantitatif, qualitatif et estimatif, conformément aux lois en vigueur. Il sera ensuite approuvé par un arrêté conjoint des trois ministres concernés. Le décret impose également l'établissement d'un bilan de clôture contradictoire. Ce document devra indiquer la valeur des différents éléments du patrimoine transféré, en respectant les règles comptables et légales en vigueur. Le transfert devra en outre être accompagné de procédures précises pour garantir la communication complète des informations et des documents liés à l'opération. L'article 4 précise que les droits et obligations du personnel de l'OREF, transféré à la wilaya d'Alger, resteront régis par la législation applicable au moment de la publication du décret. Cette situation restera en vigueur jusqu'à la clôture de l'opération de transfert. Celle-ci devra être finalisée dans un délai maximum de six mois après la mise en place de la commission ad hoc. Enfin, le décret rappelle que la wilaya d'Alger sera désormais responsable de la préservation et de la protection des espaces forestiers et des ressources biologiques relevant de l'ancien Office Riadh El Feth, conformément à la législation en vigueur.

S. T.

Décès de l'essayiste El Djouher Amhis Ouksel à l'âge de 97 ans

L'essayiste, femme de lettres et enseignante algérienne El Djouher Amhis Ouksel est décédée, jeudi à son domicile à Alger, à l'âge de 97 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Née en 1928 au village d'Ath Yenni dans la wilaya de Tizi Ouzou, El Djouher Amhis-Ouksel a laissé derrière elle le legs d'un parcours atypique, jalonné de succès et de réussites, tant sur le plan de l'enseignement et de la formation que sur celui de l'enrichissement du patrimoine culturel et littéraire algérien. Avec tous les ouvrages qu'elle avait publiés et les nombreuses contributions dédiées à la mise en valeur de la culture et de la littérature algériennes, la défunte n'a cessé de donner le meilleur d'elle-même, ce qui lui a valu de gagner en expérience, avec une dizaine d'années d'enseignement et gravir les échelons jusqu'à sa promotion, en 1968, au poste d'inspectrice de l'éducation nationale.

Après sa retraite en 1983, elle s'était consacrée pleinement à l'écriture et à la promotion de la lecture, mettant à la portée de la jeunesse les grands textes de la littérature algérienne. Ainsi, la doyenne des écrivains algériens francophones a publié une série d'ouvrages qu'elle a intitulé, "Lectures" dans laquelle elle expose des résumés substantiels de grandes œuvres écrites par des plumes de renom, avec une rhétorique littéraire destinée à inciter les jeunes lecteurs à consulter l'œuvre originale et approfondir l'élan de leur envie de savoir plus. Professeure, pédagogue et éminente éducatrice, El Djouher Amhis-Ouksel a notamment proposé à la jeunesse dans ses «Lectures» les œuvres de grands auteurs algériens comme Assia Djebar, Taos Amrouche, Mohamed Dib, Mouloud Feraoun, Malek Ourey, Abdelhamid Benhadouga, Rachid Mimouni, ou encore Tahar Djaout et Kateb Yacine. Plusieurs hommages avaient été rendus à la défunte, à l'instar du documentaire sorti en 2016, El Djouher Amhis, une femme d'exception, ou du clip sorti deux années plus tard, El Djouher, du poète et artiste polyvalent Rachid Rezagui. À la fin de l'année 2024, dans son village natal d'Ath Yenni, les élus locaux, ainsi que plusieurs hommes et femmes de lettres, des poètes, des romanciers, des artistes et des représentants d'associations culturelles, à l'instar des "Amis de la Rampe Louni-Arezki" de la Casbah d'Alger, lui ont également rendu hommage. Selon ses proches, El Djouher Amhis Ouksel sera inhumée vendredi, au premier jour de l'Aïd el-Adha, au cimetière de Sidi Yahia, à Alger, après la prière d'el-Asr.

Alger	20°
Ouargla	21°
Oran	19°
Constantine	19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:53	12:45	16:35	19:56	21:31

AÏD EL-KEBIR : LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES VŒUX AU PEUPLE ALGÉRIEN

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, jeudi soir, ses vœux au peuple algérien à l'occasion de l'Aïd el-Adha, souhaitant à toutes les Algériennes et à tous les Algériens, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, et aux pèlerins, une joyeuse fête placée sous le signe de la solidarité, du pardon et de la tolérance. « J'adresse mes vœux les plus chaleureux à toutes les Algériennes et à tous les Algériens à l'intérieur du pays, à notre communauté à l'étranger et à nos pèlerins dans les Lieux saints, à qui je souhaite de poursuivre leurs rites dans les meilleures conditions », a déclaré le président Tebboune. Et d'ajouter : « Je tiens également à adresser, à cette occasion, mes vœux à la oumma arabe et islamique, particulièrement à nos frères en Palestine occupée et meurtrie, priant Dieu Tout-Puissant de lever l'injustice qu'ils subissent et de leur accorder un prompt rétablissement ».

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//LUNDDI 9 JUIN 2025 // N°1091 //PRIX 20 DA

AU SERVICE DES INTÉRÊTS SUPRÊMES DU PAYS

Saïd Chanegriha appelle à «redoubler d'efforts et de persévérance »

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'armée nationale populaire (ANP), a présidé, dimanche, la cérémonie de présentation des vœux à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Adha, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Monsieur le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé ce matin 8 juin 2025, au niveau du siège du ministère de la Défense nationale, la cérémonie de présentation des vœux, à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Adha", précise la même source. ont pris part à cette cérémonie qui s'est déroulée au siège du MDN, "le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces, de la garde républicaine, de la gendarmerie nationale, le commandant de la 1re RM, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, les chefs de départements, les directeurs et chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP". À cette occasion, Monsieur le général d'armée "a tenu à transmettre les vœux de Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale aux présents, avant de leur présenter à son tour ses vœux et à leurs proches ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'ANP", ajoute le communiqué. "Tout d'abord, je tiens à vous adresser les salutations et les vœux de Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'occasion de l'Aïd el-Adha. Je saisis également cette occasion religieuse sacrée afin de vous présenter mes vœux les plus sincères, priant Allah le Tout-Puissant de vous combler ainsi que vos familles de santé, de bonheur et de prospérité", a déclaré le général d'armée. "C'est également une occasion que je saisis constamment afin de tenir cette cérémonie symbolique pour ancrer les traditions de l'ANP et inciter nos cadres et nos personnels à redoubler d'efforts et de persévérance au service des intérêts suprêmes du pays", a-t-il conclu.

ONU : LES DISCOURS DE HAINE AMPLIFIÉS PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les discours de haine se propagent plus vite et plus loin que jamais, amplifiés par l'intelligence artificielle (IA), a averti le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, appelant à prendre l'engagement d'utiliser l'IA "comme une force au service du bien". Les discours de haine "se propagent plus vite et plus loin que jamais, amplifiés par l'intelligence artificielle", indique M. Guterres dans un message à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre les discours de haine, célébrée le 18 juin de chaque année, notant que des algorithmes et des plateformes numériques intégrant et reproduisant les préjugés, "diffusent des contenus toxiques et créent de nouveaux espaces de harcèlement et de violence". Le chef de l'ONU rappelle à cet égard le Pacte numérique mondial, adopté lors du Sommet de l'avenir fin 2024, qui "encourage une plus grande coopération internationale pour lutter contre la haine en ligne, ancrée dans les droits humains et le droit international". Pour étouffer les voix de la haine, M. Guterres appelle donc à des partenariats "à tous les niveaux", entre les États, la société civile, les entreprises privées et les responsables religieux et communautaires. "Nous devons contrer les récits toxiques par des messages positifs et donner à chacun et chacune les moyens de reconnaître les discours de haine, de ne pas y céder et de s'y opposer", insiste-t-il, rappelant les principes mondiaux pour l'intégrité de l'information, lancés l'an dernier, et qui viennent étayer et orienter l'action "que nous menons pour créer un écosystème de l'information plus sûr et plus humain". A l'occasion de cette journée, "prenons l'engagement d'utiliser l'intelligence artificielle non pas comme un outil de haine, mais comme une force au service du bien", insiste M. Guterres.

DÉCÈS DE L'ANCIENNE ANIMATRICE DE LA RADIO KHADIJA MADANI

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté, samedi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille de la défunte Samia Khadija Madani, ancienne présentatrice de la Radio nationale. "La Direction générale de la communication à la présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille de la défunte Samia Khadija Madani, ancienne présentatrice de la Radio nationale à laquelle elle a voué sa jeunesse, en étant parmi les femmes pionnières de la première génération à bâtir cet édifice médiatique et une voix retentissante de vérité en faveur des causes nationales, notamment à travers sa grande lutte au sein du Front de libération nationale (FLN)", lit-on dans le message de condoléances.

DÉCÈS DE L'ANCIEN JOURNALISTE DE L'APS ABDERRAHMANE MEKHLEF

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté, dimanche, ses sincères condoléances et fait part de sa profonde compassion à la famille de l'ancien journaliste de l'agence Algérie presse service (APS), Abderrahmane Mekhlef, décédé samedi à l'âge de 88 ans. "Suite au décès, à l'âge de 88 ans, du journaliste émérite de l'agence Algérie Presse Service (APS) Abderrahmane Mekhlef, le ministre de la Communication M. Mohamed Meziane adresse à la famille du défunt ainsi qu'à l'ensemble de ses collègues de l'APS ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion et priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches", lit-on dans le message de condoléances.

SAISIE DE PRÈS DE 30 KG DE COCAÏNE À ORAN

Le service régional de lutte contre le crime organisé à Oran a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel organisé international spécialisé dans le trafic de drogues dures, procédant à la saisie de 29 kilogrammes et 286 grammes de cocaïne et à l'arrestation de quatre (4) de ses membres, indique dimanche un communiqué des services de la Sûreté nationale. L'opération fait suite aux investigations opérationnelles menées par les enquêteurs du même service, qui ont "mis au jour les activités criminelles d'un réseau organisé international spécialisé dans le trafic de drogues dures et identifié ses membres", précise le communiqué. La surveillance de leurs déplacements a permis "l'arrestation du premier suspect, qui était en possession de plus de 7 kg de cocaïne placés dans un sac qu'il transportait, suivie de l'arrestation de deux (2) autres membres à bord d'un véhicule de tourisme, puis d'un quatrième suspect, dont le domicile servait de repaire pour le stockage et la dissimulation de la drogue", selon la même source. "La perquisition au domicile sis à Es-Senia (Oran) a permis la saisie d'une autre quantité de drogues dures (cocaïne), estimée à 22 kilogrammes et 286 grammes", ajoute le communiqué. L'opération, menée sous le contrôle du parquet territorialement compétent, s'est également soldée par "la récupération de deux véhicules de tourisme utilisés par le réseau organisé dans ses activités criminelles", poursuit la même source, soulignant que "les suspects ont été présentés au procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé d'Oran".

GRAVE ACCIDENT DE LA ROUTE À ORAN

25 BLESSÉS DONT DEUX DANS UN ÉTAT CRITIQUE

Vingt-cinq (25) personnes ont été blessées, dont deux dans un état critique, à la suite d'une collision survenue, dimanche, entre un bus de transport de voyageurs et un camion-citerne à Oued Tlelat (sud d'Oran), indique un nouveau bilan communiqué par les services de la Protection civile. L'accident, qui s'est produit sur la RN 4 à Oued Tlelat, a fait 25 blessés de divers niveaux de gravité, dont deux personnes en "état critique", selon le bilan mis à jour par les mêmes services. Les blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers l'hôpital local, indique-t-on.